

CHIC MARMANDE - TONNEINS



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine



Institut de Formation des Professionnels de Santé Centre Hospitalier Intercommunal Marmande - Tonneins

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITE 2023-2024

Date : 22/10/2024
Signature :



Institut de Formation des Professionnels de Santé - 11-15 rue Albert Camus - BP 311 – 47207 MARMANDE CEDEX
Tél : 05.53.64.81.50 - Mail : secretariat.ifs@chicmt.fr – Site Web: <https://www.chicmt.fr/ifs-ifas/>
Prestataire de formation enregistré sous le n° 72 47 P0058 47 auprès du Préfet de la Région Nouvelle-Aquitaine
Certifié selon le Référentiel National Qualité au titre de la catégorie « Actions de Formation »
Siret : 2 64 70 36 12 001 03 – APE : 8542 Z

SOMMAIRE

1	Présentation de l'institut	1
2	Présentation de l'équipe pédagogique et administrative	1
3	Elèves en formation préparant le diplôme d'Etat d'aide-soignant	2
3.1	Profil de l'effectif aide-soignant de rentrée de la promotion 2023 – Site Fazanis conformément aux statistiques DREES	2
3.1.1	Répartition par sexe	2
3.1.2	Répartition par âge	2
3.1.3	Répartition selon l'origine géographique	2
3.1.4	Répartition selon le niveau d'études	3
3.2	Effectifs des élèves aides-soignants de la promotion 2023 Fazanis	3
3.3	Suivi des élèves aides-soignants au cours de l'année 2023	3
3.4	Résultats des élèves aides-soignants promotion 2023	4
3.4.1	Résultats des élèves aides-soignants au contrôle continu des connaissances	4
3.4.2	Résultats des élèves aides-soignants au diplôme d'Etat 2023	4
3.5	Profil de l'effectif aide-soignant de rentrée de la promotion 2023-2024 - Site de Marmande conformément aux statistiques DREES	5
3.5.1	Répartition par sexe	5
3.5.2	Répartition par âge	6
3.5.3	Répartition selon l'origine géographique	6
3.5.4	Répartition selon le niveau d'études	6
3.6	Effectifs des élèves aides-soignants de la promotion 2023-2024	7
3.7	Suivi des élèves aides-soignants au cours de l'année 2023-2024	7
3.8	Résultats des élèves aides-soignants promotion 2023-2024	8
3.8.1	Résultats des élèves aides-soignants au contrôle continu des connaissances	8
3.8.2	Résultats des élèves aides-soignants au diplôme d'Etat 2023 et 2024	8
3.9	Typologie des stages	9
4	Etudiants en formation préparant le diplôme d'Etat d'infirmier	10
4.1.1	Répartition par sexe	10
4.1.2	Répartition par âge	11
4.1.3	Répartition selon l'origine géographique	11
4.1.4	Répartition selon le niveau d'études	12
4.2	Effectifs des étudiants en soins infirmiers par promotion, année 2023-2024	12
4.3	Suivi des étudiants en soins infirmiers par promotion, année 2023-2024	13
4.4	Résultats des étudiants en soins infirmiers	14
4.4.1	Résultats des étudiants en soins infirmiers au contrôle continu des connaissances	14
4.4.2	Résultats des étudiants au diplôme d'Etat d'infirmier	21
4.5	Typologie des stages	22
5	Sessions de formation continue	23
5.1	Formation au tutorat des aides-soignants	23
5.2	Formation au tutorat infirmier	24

5.3	Formation aux nouveaux actes des aides-soignants	25
5.4	Formation modulaire à destination des agents de services hospitaliers	27
5.5	Bilan de la formation continue	28
6	Activités de recherche.....	29
6.1	Démarche qualité	29
6.2	Projet « inter professionnalité »	30
6.3	Projet simulation en santé	31
6.4	Projets de santé publique	31
7	Suivi par l'ARS du bilan annuel pédagogique	31
7.1	Evaluation du projet pédagogique de la formation préparant au diplôme d'Etat.....	31
7.2	Activité des formateurs permanents	32
8	Gestion de l'institut de formation	33
8.1	Gestion des Ressources Humaines.....	33
8.1.1	Effectifs des différentes catégories de personnels permanents.....	33
8.1.2	Diplômes des formateurs permanents	35
8.1.3	Formation continue des personnels	36
8.2	Exécution du budget.....	37
8.3	Ressources logistiques et matérielles	38
8.4	Modification du projet pédagogique et du règlement intérieur.....	39
8.4.1	Modification du projet pédagogique	39
8.4.2	Modification du règlement intérieur	39

1 Présentation de l'institut

L'Institut de Formation des Professionnels de Santé est composé d'un Institut de formation en Soins Infirmiers (IFSI) et d'un Institut de Formation des Aides-Soignants (IFAS). Son agrément lui permet d'accueillir 75 étudiants en soins infirmiers, 40 élèves aides-soignants sur le Site de Marmande et 25 élèves sur le site de Tonneins.

L'IFPS est rattaché au Centre Hospitalier Intercommunal Marmande-Tonneins (CHIC MT) qui dispose de 425 lits et 53 places et a pour vocation de prendre en charge les besoins de santé d'un bassin de population d'environ 100 000 habitants.

Depuis 2007, l'Institut est installé au sein du Campus des Métiers, dans l'ancienne Manufacture des Tabacs réhabilitée. Le campus accueille également le Centre de Formation des Apprentis (CFA) ainsi que l'Association pour le Développement Economique et Social (ADES) qui forme les professionnels des carrières sociales et médico-sociales.

Suite à un projet d'agrandissement financé à plus de 80% par le Conseil Régional, l'institut dispose depuis la rentrée de septembre 2023 de locaux qui garantissent l'accueil des apprenants dans d'excellentes conditions.

2 Présentation de l'équipe pédagogique et administrative

Direction de l'institut

Mme DA ROS Florence, Directrice des Soins

Coordination pédagogique

Mme PERIN Carole, cadre supérieure de santé

Secrétariat

Mme PAGNOUX Noémie

Mme SALLEFRANQUE Elodie

Mme SIMONET Isabelle

Formateurs

Mme COLOGNI Julie, formatrice IFSI (IDE)

Mme GRAFFEILLE Sophie, formatrice IFSI (IDE) – en formation à l'IFCS

Mme GOURDON Isabelle, formatrice IFAS (CDS)

Mme LABORDE Anne, formatrice IFAS (IDE)

Mme LAGUE BONNET Sandrine, formatrice IFSI (CDS)

Mr LWAMBA Théophile, formateur IFSI (CDS)

Mme LEDUC Laurence, formatrice IFSI (CDS arrêt maladie depuis juin 2022)

Mme POMIER Fabienne, formatrice IFSI (CDS)

Mme RIMBAUD Céline, formatrice IFSI (CDS arrêt maladie depuis mars 2022)

Mme ROUZIER Margot, formatrice IFSI (IDE)

Mme SHAO Elisabeth, formatrice IFSI (IDE)

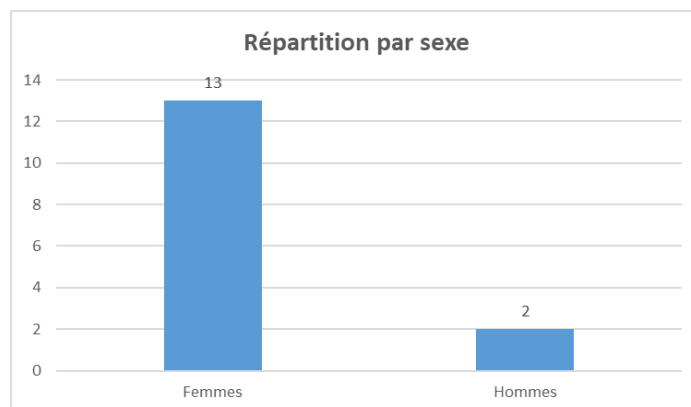
Mme SYLVESTRE COURTADE Catherine, formatrice (IDE – Départ le 01/03/2024)

Mme TONINI HELBERT Gaëlle, formatrice IFSI (IDE)

3 Elèves en formation préparant le diplôme d'Etat d'aide-soignant

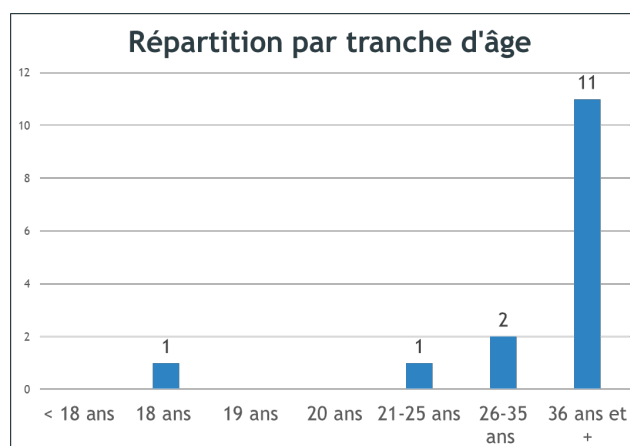
3.1 Profil de l'effectif aide-soignant de rentrée de la promotion 2023 – Site Fazanis conformément aux statistiques DREES

3.1.1 Répartition par sexe



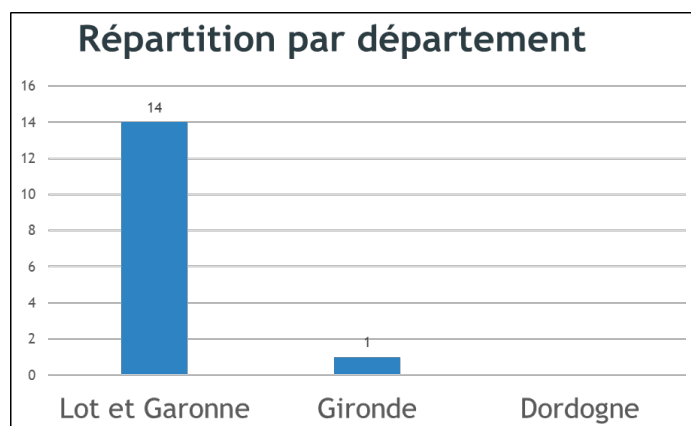
Comme toutes les promotions, une forte proportion de femmes représentées à 86%.

3.1.2 Répartition par âge

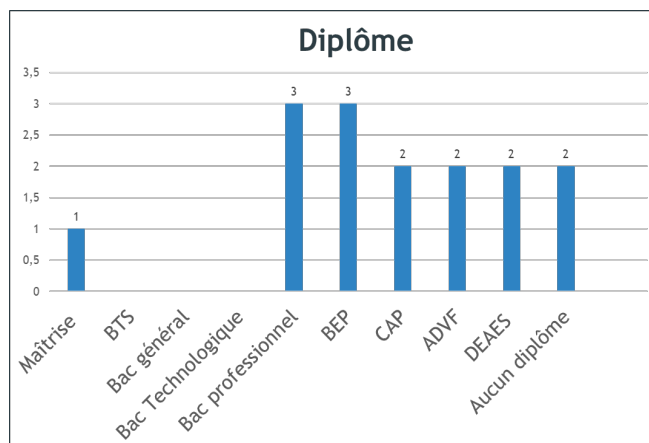


La moyenne d'âge de cette promotion est de 40,5 ans, ce qui est largement supérieur aux autres années (aux alentours de 30 ans).

3.1.3 Répartition selon l'origine géographique



3.1.4 Répartition selon le niveau d'études



La représentation des bacs professionnels est de 20% avec :

- 1 baccalauréat ASSP
- 1 baccalauréat SAPAT
- 1 baccalauréat Services

3.2 Effectifs des élèves aides-soignants de la promotion 2023 Fazanis

La rentrée a eu lieu le lundi 16 janvier 2023

La promotion est composée de 16 élèves dont 10 en parcours complets et 6 en parcours partiels mais un élève arrête la formation dès le jour de la rentrée.

Les parcours partiels sont répartis comme suit :

- 2 ADVF
- 2 DEAES
- 2 bacs professionnels ASSP et SAPAT

Cursus complet	Cursus partiel	TOTAL
10	16	16

3.3 Suivi des élèves aides-soignants au cours de l'année 2023

	Situation		
	En début d'année	En cours d'année	
	Effectif réel	Départs	Arrivées
Cursus complet	10	3	-
Cursus partiel	6	-	-

3.4 Résultats des élèves aides-soignants promotion 2023

3.4.1 Résultats des élèves aides-soignants au contrôle continu des connaissances

MODULE	Note basse	Note haute	Moyenne	Nbe élèves En session 2	Elèves avec dettes
1	9	18.5	12.04	1	-
2	11	19.5	15.08	-	-
3	6.75	19	12.48	4	1
4	10	18.15	12.94	-	-
5	9	20	15.47	1	-
6	10	18.5	15.31	-	-
7	10	19.5	14.5	-	-
8	12.35	18.15	14.76	-	-
9	13.5	18	16.23	-	-
10	10.75	18.5	14.2	-	-

3.4.2 Résultats des élèves aides-soignants au diplôme d'Etat 2023

Jury Promotion	OCTOBRE 2023		DECEMBRE 2023	
	Nbe de candidats présentés	Nbe de candidats admis	Nbe de candidats présentés	Nbe de candidats admis
2023	1	1	12	12

Employabilité des jeunes diplômés à l'issue du DEAS décembre 2023 Promotion

Fazanis (enquête janvier 2024)

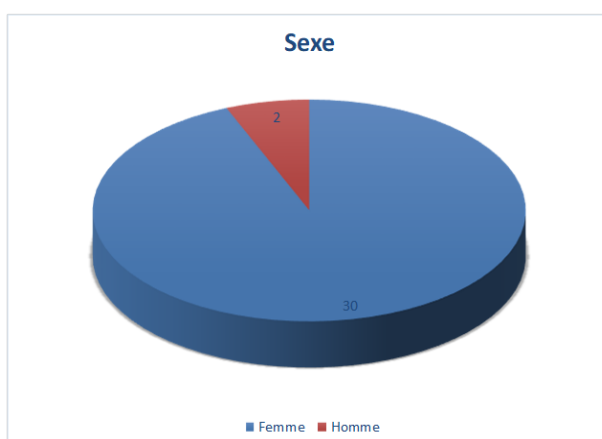
Nombre de répondants : 13 réponses sur 13 diplômés entre octobre et décembre 2023

Département	Nombre de diplômés	Type de contrat		Type de structure	
		CDD	CDI	Publique	Privée
47	11	8	3	5	6
33	1		1		1
Sans emploi	1				

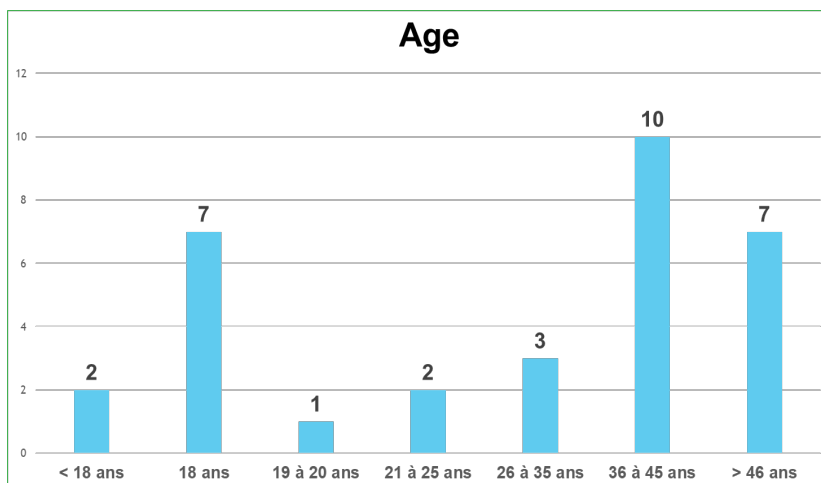
Comme les années antérieures, la majorité des diplômés exerce en proximité de territoire, au sein du Lot et Garonne avec cette année une représentativité à 84,6%. Sur les 11 diplômés exerçant dans le département, 45,5% travaillent en établissement public et sont à 73% recrutés en CDD. Le CHIC MT a recruté 2 jeunes diplômés, soit 18% des personnes du territoire. Ces chiffres sont inférieurs aux années précédentes, compte tenu du nombre de personnes en formation professionnelle adressées par des structures du territoire.

3.5 Profil de l'effectif aide-soignant de rentrée de la promotion 2023-2024 - Site de Marmande conformément aux statistiques DREES

3.5.1 Répartition par sexe

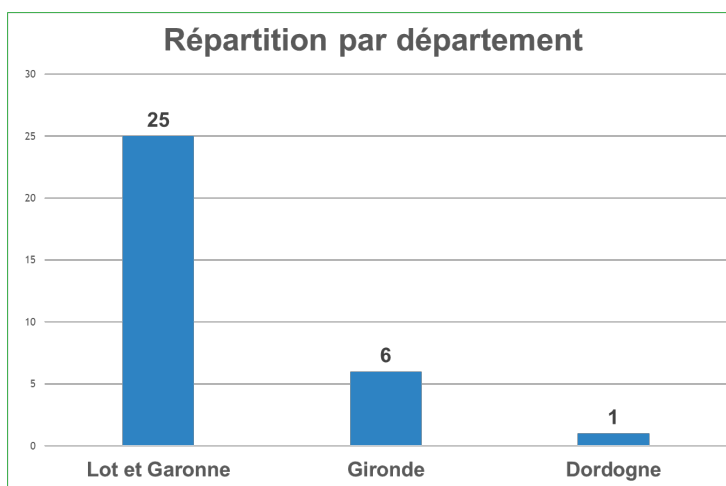


3.5.2 Répartition par âge



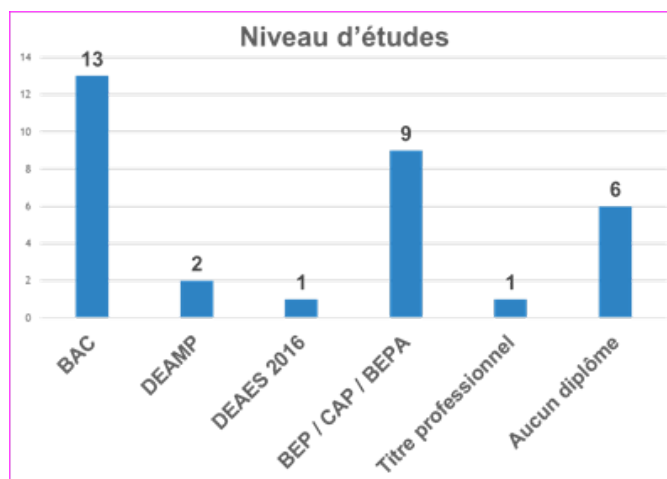
La moyenne d'âge de la promotion est de 34,2 ans contre 32 ans sur la promotion antérieure.

3.5.3 Répartition selon l'origine géographique



Comme chaque année, la majorité des élèves est issue du territoire Lot et Garonnais, soit au titre de l'année 2023-2024, 78% des élèves

3.5.4 Répartition selon le niveau d'études



La répartition des élèves disposant d'un baccalauréat est la suivante :

- Baccalauréat professionnel ASSP : 7 soit 54%
- Baccalauréat professionnel SAPAT : 1 soit 707%
- Baccalauréat ST2S : 3 soit 23%
- Autre baccalauréat : 2 soit 15%

3.6 Effectifs des élèves aides-soignants de la promotion 2023-2024

La rentrée a eu lieu le lundi 28 août 2023

La promotion comprend 32 élèves répartis de la manière suivante :

- 23 candidats issus de la sélection, dont 7 FPC
- 6 redoublants : 5 IFAS Marmande et 1 IFAS BERGERAC
- 3 apprentis

Il y a 15 parcours complets et 17 parcours partiels répartis comme suit :

- ASSP : 7
- DEAES 2016 : 2
- SAPAT : 1
- VAE (module 4) : 1
- Redoublement (parcours individuels) : 6

Cursus complet	Cursus partiel	TOTAL
15	17	32

3.7 Suivi des élèves aides-soignants au cours de l'année 2023-2024

	Situation	Situation	
	En début d'année	En cours d'année	
	Effectif réel	Départs	Arrivées
Cursus complet	15	1	-
Cursus partiel	17	-	-

3.8 Résultats des élèves aides-soignants promotion 2023-2024

3.8.1 Résultats des élèves aides-soignants au contrôle continu des connaissances

MODULE	Note basse	Note haute	Moyenne	Nbe élèves En session 2	Elèves avec dettes
1	8.20	16.75	13.12	1	0
0	6.5	18.5	15.65	1	0
3	6	18.25	12.99	3	1
4	7.25	18.25	13.60	1	1
5	9	19	14.5	5	0
6	14.25	16	14.94	0	-
7	8	17.5	14	0	-
8	10	19	14.33	0	-
9	7.5	19	15.5	1	1
10	7.25	17.25	12.83		1

1 seule et même élève ne valide pas les modules 3 – 4 – 9 et 10 après la session 2. Par ailleurs, elle valide le module 7 avec une note à 8/20 par compensation avec le module 6.

3.8.2 Résultats des élèves aides-soignants au diplôme d'Etat 2023 et 2024

Jury Promotion	OCTOBRE 2023		DECEMBRE 2023	
	Nbe de candidats présentés	Nbe de candidats admis	Nbe de candidats présentés	Nbe de candidats admis
2022-2023	2	2	1	1

Jury Promotion	MARS 2024		MAI 2024		JUILLET 2024	
	Nbe de candidats présentés	Nbe de candidats admis	Nbe de candidats présentés	Nbe de candidats admis	Nbe de candidats présentés	Nbe de candidats admis
2023-2024	1	1	9	9	16	15

Employabilité des jeunes diplômés à l'issue du DEAS 2024 (enquête septembre 2024)

Nombre de répondants : 25 répondants sur 25

Département	Nombre de diplômés	Type de contrat		Type de structure	
		CDD	CDI	Publique	Privée
47	16	7	9	12	4
33	6	2	4	4	2
24	1		1	1	

La plupart des diplômés exerce en proximité de territoire, au sein du Lot et Garonne, soit 64%. Sur les diplômés exerçant dans le département, 75% travaillent en établissement public et sont à 56% recrutés en CDI. Cette tendance au CDI constatée également dans les autres départements est nouvelle, les années précédentes la majorité des candidats exercent en CDD.

Le CHIC MT a recruté 7 jeunes diplômés, soit 43% des personnes du territoire (32% en 2023) et 28% des répondants, chiffre stable.

Cette année, deux jeunes diplômés poursuivent leurs études :

- 1 étudiante en soins infirmiers sur l'IFSI de MARMANDE
- 1 étudiante en BTS Economie Sociale et Familiale

3.9 Typologie des stages

La formation en milieu professionnel comprend quatre périodes de stages. Ces périodes peuvent être effectuées dans différentes structures publiques ou privées, du champ sanitaire, social ou médico-social, en établissement, en hospitalisation à domicile ou dans les services d'accompagnement et d'aide à la personne.

Le parcours de stage comporte au moins une période auprès de personnes en situation de handicap physique ou psychique, et une période auprès de personnes âgées.

Total des places par typologie et par département

	MCO			Handicap			Personnes Agées		
	D	O	A	D	O	A	D	O	A
47	32	28	10	109	81	23	89	71	13
33	19	11	1	28	16	5	27	21	2
24	14	1	0						
Total	65	40	11	137	97	28	116	92	15

Légende :

- D = places demandées
- O = places obtenues
- A = places affectées

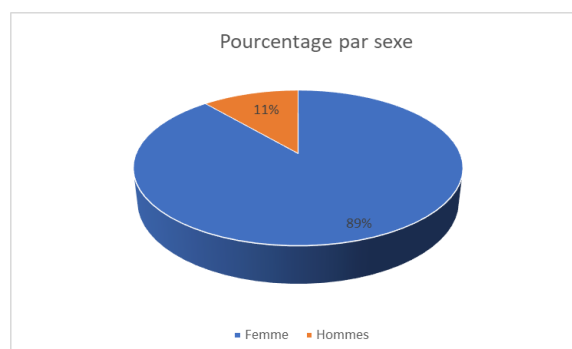
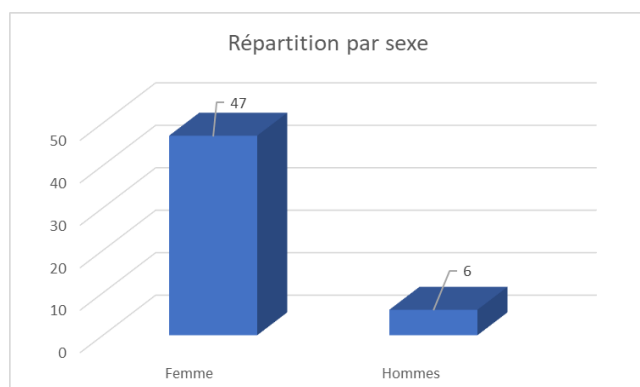
Il est à noter un fort différentiel entre le nombre de places obtenues et attribuées compte tenu du faible nombre d'apprenants entrés en formation et des cursus partiels qui n'effectuent pas l'intégralité des stages.

4 Etudiants en formation préparant le diplôme d'Etat d'infirmier

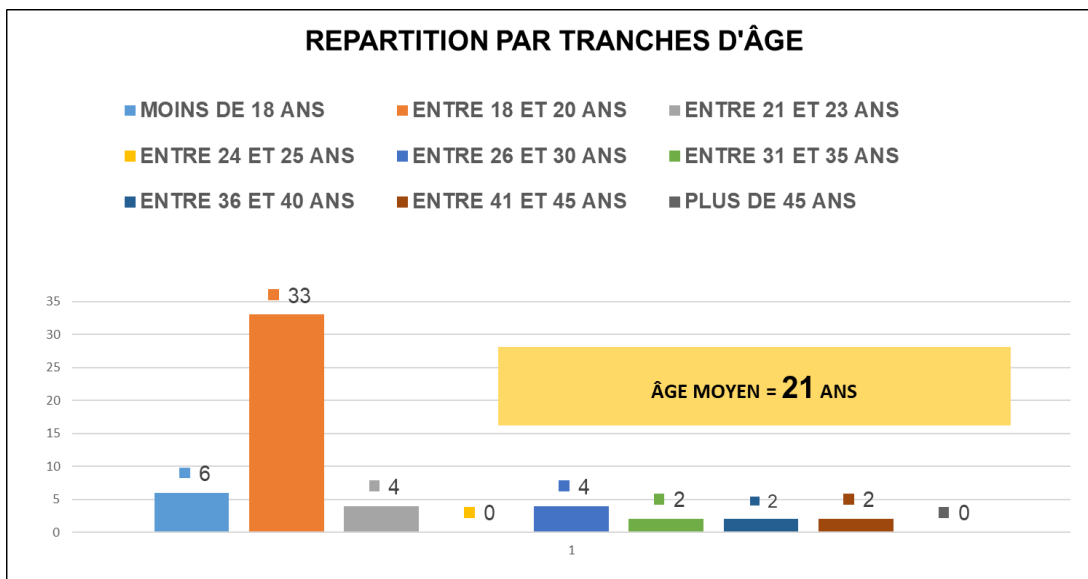
Suite à un grand remaniement de l'équipe pédagogique et l'arrivée de 5 nouveaux formateurs dont 4 infirmières, le quota de l'IFSI est porté à 52 étudiants au titre de la rentrée 2023-2024 au lieu de 75.

La promotion compte à la rentrée 53 étudiants : 46 primo-entrants et 7 redoublants.

4.1.1 Répartition par sexe



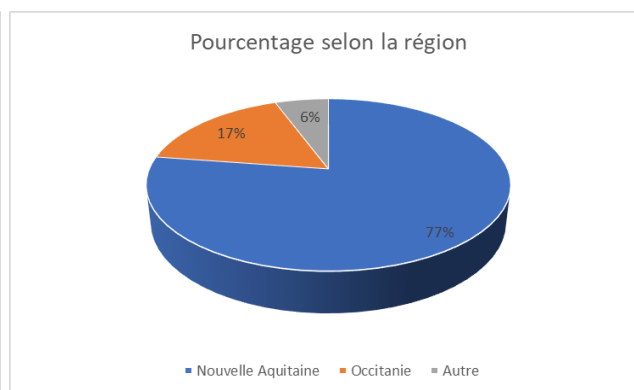
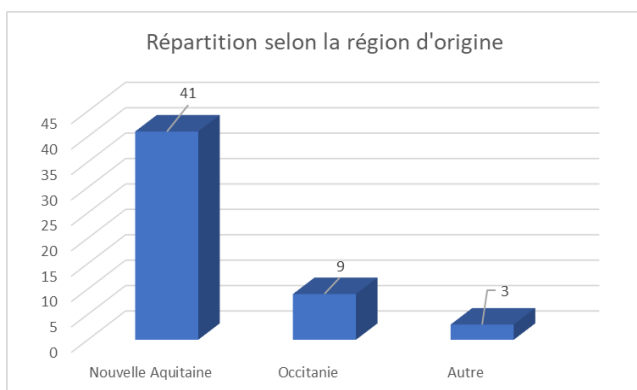
4.1.2 Répartition par âge



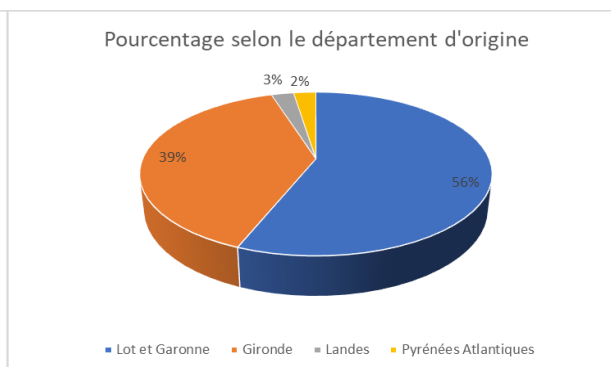
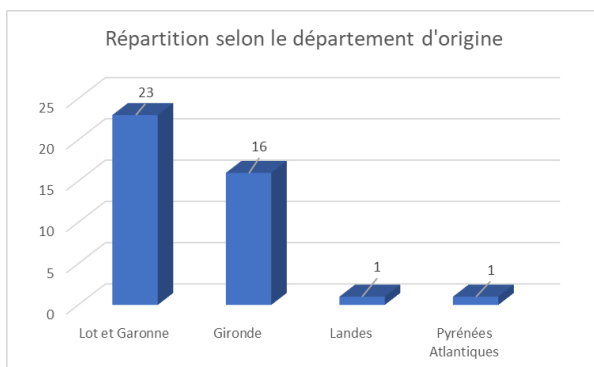
La moyenne d'âge de la promotion est de 21 ans, soit une promotion de 2 ans plus jeune que la promotion précédente.

4.1.3 Répartition selon l'origine géographique

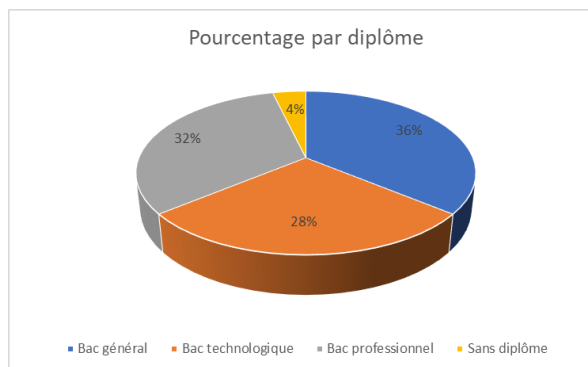
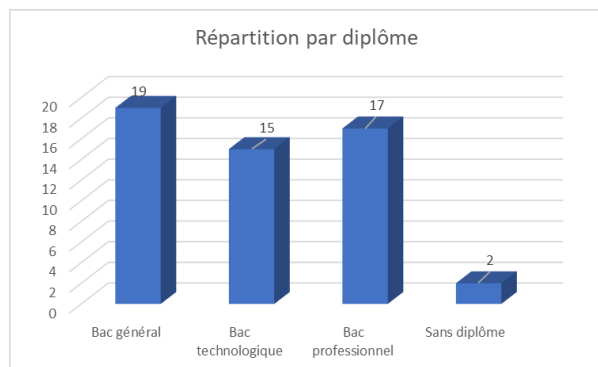
a) Répartition par région



b) Répartition par département au sein de la région Aquitaine



4.1.4 Répartition selon le niveau d'études



A noter que 2 étudiants ont un Bac+2 (BTS économie sociale et familiales, DEUG lettre modernes), 2 étudiants ont un Bac+3 (licence en biologie, licence en systèmes automatisés) et 4 étudiants ont effectués des études dans l'enseignement supérieur sans obtenir de diplôme (PASS, sociologie, sciences du langage, génie biologie).

Sur les 17 personnes disposant d'un baccalauréat professionnel, 13 ont un bac ASSP, 2 un bac SAPAT et 2 un bac vente/gestion administrative.

Par ailleurs la promotion compte 10 aides-soignants et 1 aide médico-psychologique.

4.2 Effectifs des étudiants en soins infirmiers par promotion, année 2023-2024

La rentrée a eu lieu le lundi 04 septembre 2023.

Promotion	Parcoursup	FPC	Redoublants	Réintégrations Ou Mutations	Compléments de formation	TOTAL
2023-2026 (L1)	36	9	7	1		53
2022-2025 (L2)	41	12	11	1		65
2021-2024 (L3)	37	9	7 (4 DEI 03/2024 3 DEI 07/2024)	2	3 (DEI 12/2023)	58 (dont 1 apprenti)
TOTAL	125	30	25	4	3	176

L'effectif moyen à la rentrée 2023 est de 173 étudiants (hors complément de formation), soit un ratio de 24,7 étudiants par formateur.

4.3 Suivi des étudiants en soins infirmiers par promotion, année 2023-2024

	Situation En début d'année	Situation En cours d'année		Situation en fin d'année		
	Effectif réel	Départs	Arrivées	Redoublements	Départs	Passage en année supérieure
2023-2026 (L1)	53	11		5	6	31
2022-2025 (L2)	65	10		3	2	50
2021-2024 (L3)	58	3	1 (S6)	6 +4 compléments de formation	-	

Promotion 2023-2026 (L1)

- 7 étudiants ont interrompu leur formation au cours du semestre 1 (5 pour un autre projet de formation et 2 pour des raisons de santé)
- 2 étudiants ont été exclus suite à une section compétente pour le traitement des situations disciplinaires
- 3 étudiants ont interrompu leur formation au cours du semestre 2 (autres projets professionnels)
- 1 étudiante n'a pas été autorisée à redoubler suite à la section compétente pour le traitement pédagogique des situations individuelles
- 4 étudiants ont obtenu une mutation dans un autre institut à l'issue de la Licence 1
- 5 étudiants sont en situation de redoublement

Promotion 2022-2025(L2)

- 9 étudiantes ont interrompu leur formation pour des raisons personnelles, médicales, difficultés pédagogiques
- 1 étudiante a obtenu une mutation dans une autre région fin septembre 2023 pour des raisons de santé
- 2 étudiantes n'ont pas été autorisées à redoubler suite à la section compétente pour le traitement pédagogique des situations individuelles des étudiants
- 3 étudiants sont en situation de redoublement en fin de L2 pour des insuffisances théoriques notamment en lien avec des enseignements de Licence 1.

Promotion 2021-2024 (L3)

- 1 étudiante a été exclue de manière temporaire pour une durée de 9 mois
- 1 étudiante a interrompu sa formation à l'issue du Semestre 5 dans le cadre d'une grossesse
- 1 étudiant a interrompu sa formation au début du semestre 6 pour des difficultés personnelles financières et psychologiques
- 6 étudiants sont en situation de redoublement : 4 DEI possibles en mars 2025 et 2 en juillet 2025

4.4 Résultats des étudiants en soins infirmiers

4.4.1 Résultats des étudiants en soins infirmiers au contrôle continu des connaissances

Promotion 2023-2026

SEMESTRE 1

A la rentrée universitaire, la promotion compte 53 étudiants.

UE	ECTS	SEMESTRE 1 - SESSION 1				ESI en session 2
		Moyenne	Note basse	Note haute	% réussite	
1.1	3	11.99	8.89	15.6	92.5%	3
1.3	2	11.08	7.49	15.91	57.5%	9
2.1	1	9.52	4.56	15.62	42.5%	20
2.2	3	10.89	5.78	16.74	52.5%	18
2.4	2	10.59	4.75	16.35	55%	18
2.10	2	12.03	2.60	16	87%	4
2.11	2	10.48	7.35	15.11	45%	18
3.1	2	15.24	13.15	16.35	100%	0
4.1	2	11.68	7	18.50	73%	9
5.1	2	14.59	10.62	16.85	100%	0
6.1	2	11.1	0	18	67.5%	13
6.2	2	17.75	17	19	100%	0

Les membres de la CAC ont fait le choix de ne remonter aucune note en session 1.

Par ailleurs, les membres de la CAC n'attribuent pas les ECTS liés au stage de semestre 1 à 6 étudiants dont 1 pour absence > 20%

Au total, uniquement 12 étudiants valident le semestre 1 en obtenant d'emblée 30 ECTS.

UE	ECTS	SEMESTRE 1 - SESSION 2				ESI en session 3
		Moyenne	Note basse	Note haute	% réussite	
1.1	3	10.30	9.50	11.10	50%	0 (compensation)
1.3	2	10.88	7.75	13.83	85.7%	1
2.1	1	7.93	6.06	11.81	6%	14
2.2	3	9.21	6.32	13.37	21.4%	11
2.4	2	10.81	9.10	13	83.3%	2
2.10	2	12.60	12.60	12.60	100	0
2.11	2	8.34	5.57	11.46	23%	10
4.1	2	12.36	9.50	17.50	71.4%	2
6.1	2	10.93	7.75	16	81.8%	2

A l'issue des rattrapages, 20 étudiants obtiennent 30 ECTS pour le semestre 1 (contre 26 l'année précédente). 3 étudiants sont en difficulté ayant 4 et 5 dettes d'UE.

SEMESTRE 2

UE	ECTS	SEMESTRE 2 - SESSION 1				ESI session 2
		Moyenne	Note basse	Note haute	% réussite	
1.1	2	12.27	7.33	16.66	80.5%	6
1.2	2	9.32	4.16	14.83	42.8%	14
2.3	2	10.08	6.05	15	48.5%	18
2.6	2	11.74	8.01	16.30	83.3%	6
3.1	1	11.26	4.8	17.90	72.2%	10
3.2	1	10.42	3	17.75	44.4%	17
4.2	1	12.66	9	15.25	74.2%	10

4.3	1	18	18	18	100%	0
4.4	2	12.52	0	20	61.5%	13
4.5	1	11.38	3.5	19.25	67.5%	11
5.2	2	11.98	5	18.50	69.4%	11
6.2	2	17.28	16	19	100%	0

Les membres de la CAC n'attribuent pas les ECTS du stage de semestre 2 à 4 étudiants.

A l'issue de la session 1, 15 étudiants valident le semestre 2 en obtenant d'emblée 30 ECTS.

UE	ECTS	SEMESTRE 2 - SESSION 2				ESI session 3
		Moyenne	Note basse	Note haute	% réussite	
1.1	2	8.47	6	11.33	33.3%	4
1.2	2	8.12	5.45	10.66	21.4%	9
2.3	2	8.60	4.96	12.33	27.8%	13
2.6	2	5.92	5.33	6.90	0%	6
3.1	1	9.88	6.80	15.10	44%	5
3.2	1	9.86	6.50	14	58.8%	6
4.2	1	10.63	10	11.25	100%	0
4.4	2	11.79	0	17.50	61.5%	5
4.5	1	13.25	10	16.50	100%	0
5.2	2	10.40	7.50	15.25	63.6%	4

A l'issue de la session 2, 17 étudiants obtiennent 30 ECTS (21 étudiants en 2023).

Suite à la CAC, 6 étudiants sont en position de redoublement. 1 étudiante a sollicité un redoublement dans un institut d'une autre région, qu'elle a obtenu et 1 étudiante n'a pas été autorisée à redoubler suite à la section compétente pour le traitement pédagogique des situations individuelles des étudiants.

1 étudiante se trouve en position de redoublement suite à une non-validation du rattrapage de son stage de semestre 2 au cours de l'été.

Promotion 2022-2025

La promotion compte 60 étudiants dont 9 redoublants lors des évaluations.

SEMESTRE 3

UE	ECTS	SEMESTRE 3 - SESSION 1				Nombre d'ESI en session 2
		Moyenne	Note basse	Note haute	% réussite	
1.2	3	14.72	11.25	18	100%	0
2.5	2	11.21	6.45	15.30	74%	13
2.8	2	10.22	5.55	15.96	50%	25
2.11	1	7.71	4.05	11.40	50%	25
3.2	1	13.25	10	17.5	100%	0
3.3	1	15.45	12.50	17.50	100%	0
4.2	2	12.98	10	17	100%	0
4.6	2	10.87	4	16.75	66%	12
5.3	4	12.07	6	17.75	90%	9
6.2	2	17.14	11.80	20	100%	1

Les membres de la CAC n'attribuent pas les ECTS de stage à 5 étudiants.

A l'issue du semestre 3, 22 étudiants obtiennent 30 ECTS.

UE	ECTS	SEMESTRE 3 - SESSION 2				Nombre d'ESI en session 2
		Moyenne	Note basse	Note haute	% réussite	
2.5	2	7.37	4.80	9.60	0%	15
2.8	2	10.70	7.86	13.60	63%	12
2.11	1	9.11	3.40	13.80	36%	17
3.3	1	15	15	15	100%	0

4.6	2	11.93	3.25	17.50	82%	1
5.3	4	11.50	9	14.50	88%	1
6.2	1	15.60	15.60	15.60	100%	0

A l'issue des résultats du semestre 3, 34 étudiants valident l'ensemble du semestre en obtenant 30 ECTS.

SEMESTRE 4

UE	ECTS	SEMESTRE 4 - SESSION 1				ESI session 2
		Moyenne	Note basse	Note haute	% réussite	
1.3	3	13.15	10	16.50	100%	0
2.7	2	11.86	6.88	16.40	69%	16
3.4	2	10.36	6.25	10.36	65%	13
3.5	2	14.33	12	17.50	100%	0
4.3	2	14.33	10.66	18.25	100%	0
4.4	2	13.04	5.50	20	56%	22
4.5	1	11.79	8	17.50	75%	5
4.6	2	9.37	0	16.05	44%	20
5.4	4	16	12	19	100%	0
6.2	1	15.63	13	18	100%	0

Par décision de la Commission d'Attribution des Crédits, 3 stages du semestre 4 ne sont pas validés dont 1 pour absence > à 20%.

A l'issue du semestre 4, 20 étudiants obtiennent 30 ECTS.

UE	ECTS	SEMESTRE 4 - 2				ESI session 3
		Moyenne	Note Basse	Note Haute	% réussite	
2.7	2	9.05	6.67	12.24	23%	10
3.4	2	10.72	5.75	14	75%	1
4.4	2	10.07	1.75	19	41%	11
4.5	1	10.80	6.75	15	60%	1
4.6	2	11.58	1.25	18	85%	3

Promotion 2020-2023

SEMESTRE 5

43 étudiants ont participé aux évaluations du semestre 5.

UE	ECTS	SEMESTRE 5 – SESSION 1				ESI session 2
		Moyenne	Note basse	Note haute	% réussite	
2.6	2	11.97	9.13	15.61	95%	2
2.9	2	12.75	8.10	17.70	93%	3
2.11	1	8.65	4	14.53	25%	32
3.3	2	14.11	10.25	17.75	100%	0
4.2	1	13.43	10	17.25	100%	0
4.4	2	13.52	1.5	20	63%	16
4.7	1	13.11	9	17.5	100%	0
5.5	4	10.48	5.75	15.25	66%	15
5.7	2	19.95	19	20	100%	0
6.2	2	14.24	11	18.5	100%	0

Par décision de la CAC, les ECTS en lien avec le stage du semestre 5 ne sont pas attribués à 3 étudiants.

UE	ECTS	SEMESTRE 5 - SESSION 2				Nbre d'ESI session 3
		Moyenne	Note basse	Note haute	% réussite	
2.6	2	10.28	8.91	11.65	50%	1
2.9	2	10.85	8.75	13.05	75%	1
2.11	2	12.23	7.89	16.75	72.7%	6
4.2	1	16	16	16	100%	0
4.4	2	13.82	3	20	62.5%	6
5.5	4	10.56	6.75	13.75	80%	3

SEMESTRE 6

UE	ECTS	SESSION 1				Nbe d'ESI avec dette
		Moyenne	Note basse	Note haute	% réussite	
3.4	2	13.39	6.25	18	98%	1
4.8	3	13.45	8.50	17.25	96%	2
5.6	8	13.81	7.50	18.30	94%	3
5.7	1	20	20	20	100%	0
6.2	1	16.61	14	19	98%	1

1 étudiant n'a pas remis son travail de fin d'études (UE 5.6 S6) et ne valide pas l'UE 3.4 S6. De ce fait il a également une dette sur l'UE 6.2 S6.

1 étudiante n'a pas validé l'UE 5.6 S6 avec une note à 8/20 mais a été déclarée admise par le jury régional du diplôme d'Etat.

En fin d'année, 10 étudiants n'obtiennent pas les 150 ECTS nécessaires pour être présentés au DEI de juillet 2024

- 4 présentations au jury de décembre 2024
- 4 présentations au jury de mars 2025
- 2 présentations au jury de juillet 2025

En référence à l'Article 35 de l'Arrêté du 31 juillet 2009 modifié relatif au diplôme d'Etat d'infirmier, les étudiants ayant validé les cinq premiers semestres de formation soit 150 crédits et ayant

effectué la totalité des épreuves et stages prévus pour la validation du semestre 6 sont autorisés à se présenter devant le jury régional d'attribution du diplôme d'Etat d'infirmier.

Ainsi, 35 étudiants ont été présentés devant le jury régional de juillet 2024. Sur ces 35 étudiants, 1 a obtenu les ECTS de l'UE 5.6 S6 par les membres du jury et 1 étudiante a été ajournée pour des difficultés rencontrées au cours du stage de projet professionnel.

4.4.2 Résultats des étudiants au diplôme d'Etat d'infirmier

Diplôme d'Etat 2023-2024

Jury Promotion	DECEMBRE 2023		MARS 2024		JUILLET 2024	
	Nbe de candidats présentés	Nbe de candidats admis	Nbe de candidats présentés	Nbe de candidats admis	Nbe de candidats présentés	Nbe de Candidats admis
2020-2023	3	3	4	4	3	3
2021-2024					32	31

Employabilité des jeunes diplômés à l'issue du DEI 2024 (enquête en juillet 2024)

38 répondants sur 38 diplômés entre mars et juillet 2024

Département	Nombre de diplômés	Type de contrat		Secteur		Intérim
		CDD	CDI	Public	Privé	
47	18	5	12	13	4	1
33	14	3	9	10	2	
24	2	-	2	2	-	
31	3	-	3	2	1	
Autres (65 – 37)	2	-	2	1	1	

Les jeunes diplômés ont trouvé du travail principalement dans 2 départements :

- 18 jeunes diplômés recrutés en Lot et Garonne sur 38 soit 47% (30% en 2023) dont 6 recrutés par le CHIC MT et 72% en structures publiques
- 14 jeunes diplômés recrutés en Gironde soit 36% (39% en 2023) dont 71% en structures publiques. 2 personnes n'ont pas renseigné leur type de contrat.

Pour la seconde année consécutive les jeunes diplômés sont majoritairement recrutés en CDI, soit 73%.

Cette année, aucun diplômé ne poursuit ses études sur une spécialisation ou Master.

4.5 Typologie des stages

Au cours de la formation infirmière, quatre types de stages sont prévus, représentatifs de « familles de situations », c'est-à-dire des lieux où l'étudiant rencontre des spécificités dans la prise en soins :

- Les soins de courte durée (SCD)
- Les soins de longue durée et soins de suite et de réadaptation (SLD)
- Les soins individuels ou collectifs sur des lieux de vie (SICLV)
- Les soins en santé mentale et en psychiatrie (SMPSY)

Total des places par typologie et par département

SEMESTRES IMPAIRS												
	SCD			SLD			SICLV			SMPSY		
	D	O	A	D	O	A	D	O	A	D	O	A
47	55	50	47	14	14	13	13	13	8	37	37	19
33	69	11	7	27	9	6	33	25	13	29	8	2
24	17	2	1	3	0	0	6	4	0	17	7	2
Total	141	63	55	44	23	19	52	42	21	48	17	5

SEMESTRES PAIRS												
	SCD			SLD			SICLV			SMPSY		
	D	O	A	D	O	A	D	O	A	D	O	A
47	56	54	54	38	26	21	50	39	23	79	78	45
33	62	8	6	22	9	5	37	23	16	26	14	9
24	15	4	2	3	0	0	6	4	2	15	5	3
Total	133	66	62	63	35	26	93	66	41	120	97	57

Légende :

- D = places demandées
- O = places obtenues
- A = places affectées

5 Sessions de formation continue

Les actions de formation continue sont proposées à un tarif unique de 10 euros de l'heure.

5.1 Formation au tutorat des aides-soignants

La formation a été intégralement remaniée et remise en place en janvier 2024. Elle se déroule sur 3 jours afin de répondre aux exigences du cahier des charges précisé dans l'instruction n° DGOS/RH1/2016/330 du 04 novembre 2016 relative à la formation des tuteurs de stage paramédicaux. Elle est réalisée sur 2 jours consécutifs et 1 jour dans la quinzaine suivante.

Public visé: les aides-soignants impliqués dans l'encadrement des élèves aides-soignants en stage : professionnels de proximité et tuteurs.

Titre : « Formation au tutorat aide-soignant »

Objectif professionnel : Accompagner les élèves aides-soignants dans leur processus de professionnalisation

Objectifs opérationnels et évaluables de développement de compétences :

- Proposer aux élèves un accompagnement singulier en vue de leur professionnalisation
- Développer des pratiques en évaluation des compétences par l'auto-évaluation lors des bilans avec l'utilisation du portfolio
- Accompagner les élèves dans une démarche réflexive afin de leur permettre d'acquérir, de développer et de maintenir une qualité et une sécurité des soins
- Coordonner les différents professionnels qui participent à l'accompagnement des élèves en stage afin de garantir une continuité dans les apprentissages.

Contenu :

- Les différents courants pédagogiques
- Le cadre réglementaire de la profession
- Les rôles et les missions des différents acteurs de stage (élèves, maître de stage, tuteur, professionnels de proximité et formateurs de l'IFPS)
- Les outils à disposition de l'élève et du tuteur
- L'approche par compétence
- Les étapes clés du stage et la mise en œuvre de l'accompagnement des élèves
- Le raisonnement clinique

Méthodes utilisées

Les modalités, méthodes et outils pédagogiques sont déterminés dans le but de favoriser l'implication des stagiaires

Modalités pédagogiques et suivi	Formation réalisée en présentiel Le suivi de l'exécution de l'action de formation est réalisé au moyen de feuilles d'émargement co-signées par les stagiaires et les intervenants.
Méthodes pédagogiques	Apports théoriques et méthodologiques illustrés d'exemples, échanges, exercices, jeux de rôle.
Moyens matériels et/ou outils pédagogiques	Locaux conformes à l'accueil du public : salle adaptée, vidéoprojecteur et écran, tableau blanc, paperboard, Ressources pédagogiques mises à la disposition des stagiaires à l'issue de l'action de formation (diffusion par mail)
Moyens humains	Formateur expérimenté de l'IFPS,
Sanction de la formation	Certificat de réalisation

Indicateurs de résultats (2024)

Niveau d'accomplissement : Nombre de stagiaires formés :23
Niveau de performance : Note de satisfaction globale des stagiaires : 9/10 100% des stagiaires recommandent l'action de formation 99% des stagiaires ont atteints les objectifs opérationnels

5.2 Formation au tutorat infirmier

La formation a été intégralement remaniée et remise en place en janvier 2024. Elle est dispensée sur 3 jours afin de répondre aux exigences du cahier des charges précisé dans l'instruction n° DGOS/RH1/2016/330 du 04 novembre 2016 relative à la formation des tuteurs de stage paramédicaux. La formation se déroule sur 2 jours consécutifs et 1 jour dans la quinzaine suivante.

Public visé : tout professionnel de la filière infirmière impliqué dans l'encadrement des étudiants en soins infirmiers (maître de stage, tuteur de stage, infirmier de proximité).

Titre : « Formation au tutorat infirmier »

Objectif professionnel : Accompagner les étudiants dans leur processus de professionnalisation

Objectifs opérationnels et évaluables de développement des compétences

- Proposer aux étudiants un accompagnement singulier en vue de leur professionnalisation
- Développer des pratiques en évaluation des compétences par l'auto-évaluation lors des bilans avec l'utilisation du portfolio
- Accompagner les étudiants dans une démarche réflexive afin de leur permettre d'acquérir, de développer et de maintenir une qualité et une sécurité des soins
- Coordonner les différents professionnels qui participent à l'accompagnement des étudiants en stage afin de garantir une continuité dans les apprentissages.

Contenu :

- Les différents courants pédagogiques
- Les rôles et les missions des différents acteurs de stage (étudiants, maître de stage, tuteur, professionnels de proximité et formateurs de l'IFPS)
- L'approche par compétence
- Les étapes clés du stage et la mise en œuvre de l'accompagnement des étudiants
- Les outils à disposition de l'étudiant et du tuteur
- Le raisonnement clinique
- Les analyses de pratiques professionnelles

Méthodes utilisées

Les modalités, méthodes et outils pédagogiques sont déterminés dans le but de favoriser l'implication des stagiaires

Modalités pédagogiques et suivi	Formation réalisée en présentiel Le suivi de l'exécution de l'action de formation est réalisé au moyen de feuilles d'émargement co-signées par les stagiaires et les intervenants.
Méthodes pédagogiques	Apports théoriques et méthodologiques illustrés d'exemples, échanges, exercices, jeux de rôle.

Moyens matériels et/ou outils pédagogiques	Locaux conformes à l'accueil du public : salle adaptée, vidéoprojecteur et écran, tableau blanc, paperboard, Ressources pédagogiques mises à la disposition des stagiaires à l'issue de l'action de formation (diffusion par mail)
Moyens humains	Formateur expérimenté de l'IFPS, cadre de santé supérieur, coordinateur pédagogique
Sanction de la formation	Certificat de réalisation

Indicateurs de résultats (2024)

Niveau d'accomplissement : Nombre de stagiaires formés :21
Niveau de performance : Note de satisfaction globale des stagiaires : 9.35/10 100% des stagiaires recommandent l'action de formation 100% des stagiaires ont atteints les objectifs opérationnels

5.3 Formation aux nouveaux actes des aides-soignants

La formation est réalisée sur deux jours. Elle répond au décret n°2021-980 du 23 juillet 2023 relatif à la réalisation de certains actes professionnels par les infirmiers et autres professionnels de santé. Celui-ci introduit la notion de soins courants de la vie quotidienne que peuvent réaliser les aides-soignants et les auxiliaires de puériculture dans la limite de leurs compétences et modifie les dispositions applicables aux infirmiers, notamment l'intitulé et les conditions de réalisation de certains actes relevant du rôle propre de l'infirmier.

Public visé : aides-soignants diplômés avant 2022

Titre : « Nouveaux actes aides-soignants »

Objectif professionnel : Réaliser les actes de soins définis dans le référentiel d'activités.

Objectifs opérationnels et évaluables de développement des compétences :

- Identifier les changements réglementaires et organisationnels en lien avec l'Arrêté du 10 juin 2021
- Utiliser le Portfolio de l'élève aide-soignant et réaliser les évaluations de compétences en stage
- Réaliser les nouveaux actes aides-soignants enseignés durant les 2 jours de formation

Contenu :

Présentation de la formation :

- Le contexte des réformes
- Modalités d'admission en IFAS
- La formation aide-soignante
- Nouvelles pratiques et nouveaux actes aides-soignants

Atelier 1 : Mesure des paramètres

- Surveillance d'une personne sous moniteur à prise de constantes directes et automatiques et recueil de la saturation en oxygène
- Calcul de l'IMC à l'aide d'un outil paramétré
- Mesure du périmètre crânien

Atelier 2 : Soins médicamenteux

- Lavage oculaire et instillation de collyre
- Application de crème et de pommade

Atelier 3 : Recueil de la glycémie

- Par captation capillaire
- Par lecture instantanée transdermique

Atelier 4 : Soins liés à l'élimination

- Lecture instantanée de données biologiques
- Recueil aseptique des urines
- Renouvellement de poche et de support sur colostomie cicatrisé
- Pose de suppositoire (d'aide à l'élimination)

Atelier 5 : Soins liés à la fonction respiratoire

- Réalisation d'aspiration endotrachéale sur orifice trachéal cicatrisé et non inflammatoire
- Changement de lunettes à oxygène courbe avec tubulure sans intervention sur le débitmètre
- Pose et changement de masque pour l'aide à la respiration en situation stable chronique

Méthodes mobilisées :

Les modalités, méthodes et outils pédagogiques sont déterminés dans le but de favoriser l'implication des stagiaires.

Modalités pédagogiques et suivi	Formation réalisée en présentiel <i>Le suivi de l'exécution de l'action de formation est réalisé au moyen de feuilles d'émargement, co-signées par les stagiaires et les intervenants</i>
Méthodes pédagogiques	Apports théoriques et méthodologiques illustrés d'exemples, échanges, exercices et/ou travaux pratiques (simulation procédurale)
Moyens matériels et/ou outils pédagogiques	Locaux conformes à l'accueil du public : salle adaptée, vidéoprojecteur et écran, tableau blanc, paperboard, matériel de simulation Ressources pédagogiques mises à la disposition des stagiaires à l'issue de l'action de formation (diffusion par mail)
Moyens humains	Formateurs expérimentés de l'IFPS (infirmiers)
Sanction de la formation	Certificat de réalisation

Indicateurs de résultats (2023) :

Niveau d'accomplissement Nombre de stagiaires formés : 49
Niveau de performance Note de satisfaction globale des stagiaires : 9.65/10 100% des stagiaires recommandent l'action de formation 100% des stagiaires ont atteint les objectifs opérationnels

5.4 Formation modulaire à destination des agents de services hospitaliers

Durée :

10 jours de 7 heures dont 1 jour de retour d'expérience

Public visé:

- ASHQ des structures sanitaires, sociales et médico-sociales qui souhaitent consolider leurs compétences
- ASHQ des structures sanitaires, sociales et médico-sociales qui souhaitent valoriser leur parcours de formation initiale et continue en vue d'accéder à la certification du diplôme d'Etat d'aide-soignant

Titre : « Participer aux soins d'hygiène, de confort et de bien-être de la personne âgée »

Objectif professionnel :

Participer aux soins d'hygiène, de confort et de bien-être de la personne âgée en tenant compte de ses besoins, de son degré d'autonomie en utilisant des techniques appropriées.

Objectifs opérationnels et évaluables de développement des compétences :

- Prendre en soin la personne âgée en prenant en compte ses besoins, ses particularités, son environnement, tout en respectant ses droits et en intégrant les aidants
- Répondre aux besoins de la personne âgée en adaptant sa relation, en adoptant une posture professionnelle et en intégrant le travail en équipe et la réflexion éthique
- Protéger la personne âgée en assurant sa sécurité, en respectant les règles d'hygiène, en mettant en œuvre des actions adaptées afin de prévenir les chutes tout en respectant les règles de manutention
- Aider à la réalisation des soins en effectuant des soins d'hygiène adaptés en respectant l'intimité et la pudeur de la personne âgée

Contenu :

Module 1 : Prendre soin de la personne âgée (17h)

- Présentation de la formation, expression des attentes des stagiaires
- Rédaction d'une situation d'accompagnement d'une personne âgée
- Le vieillissement physiologique
- Les besoins de la personne âgée
- Contexte environnemental et socioéconomique, la place des aidants, la particularité de la prise en charge à domicile
- La structure EHPAD
- Respect des droits de la personne âgée
- Le vieillissement psychologique de la personne âgée

Module 2 : Répondre aux besoins de la personne âgée (18h)

- La relation avec la personne âgée ayant des troubles cognitifs
- La posture professionnelle, la relation avec les résidents et les aidants
- L'éthique professionnelle, confidentialité, secret professionnel
- Organisation du travail en équipe

Module 3 : Protéger la personne âgée (7h)

- Les précautions standard et complémentaires, le lavage des mains
- La lutte contre la propagation du virus de la Covid 19
- La prévention des chutes

Module 4 : Aider à la réalisation des soins (21h)

- Les soins d'hygiène et de confort
- La transmission des informations
- Critères de qualité du soin
- Ergonomie

RETEX : S'auto-évaluer (7h)

- Bilan de la formation
- Reprise de la situation initiale et rédaction d'une nouvelle proposition de prise en charge

Indicateurs de résultats (2021/2022) :

Niveau d'accomplissement Nombre de stagiaires formés : 27
Niveau de performance Note de satisfaction globale des stagiaires : 9.2/10 100% des stagiaires recommandent l'action de formation 100% des stagiaires ont atteint les objectifs opérationnels

Faute de participants, la formation n'a pu être reconduite depuis l'année 2022. Positionnée au mois de mai-juin, elle est déplacée en janvier 2025, les structures ayant peu d'agents en congés à cette période de l'année.

Total des formations entre septembre 2023 et juin 2024

Titre de la formation	Nombre de participants	Recettes
Tutorat AS	24	4350
Tutorat IDE	21	2850
Actes AS	39	6600
TOTAL	84	13 800 €

5.5 Bilan de la formation continue

INDICATEURS	OUI	NON
Un cahier des charges est établi (plaquette d'information)	OUI	
Les objectifs et le contenu pédagogique sont portés à la connaissance des stagiaires et des financeurs	OUI	
Les objectifs de formation sont formalisés	OUI	

Les moyens et les méthodes pédagogiques mis en œuvre sont en adéquation avec les objectifs définis	OUI	
Une évaluation qualitative et/ou quantitative est réalisée	OUI	

L'intégralité des documents de la formation continue répond aux exigences de la certification QUALIOPI.

6 Activités de recherche

« Sont considérées comme activités de recherche toutes actions et réflexions innovantes visant à améliorer la qualité de la formation et/ou à participer à l'amélioration des pratiques professionnelles ».

6.1 Démarche qualité

Depuis 2013, l'institut est engagé dans la mise en œuvre d'une démarche d'amélioration de la qualité afin de proposer aux différents bénéficiaires (apprenants, employeurs, citoyens, tutelles...) une formation professionnelle de qualité. L'équipe est mobilisée dans la mise en œuvre d'un dispositif de formation qui permette de répondre à l'assurance de la conformité de l'organisation pédagogique et atteste du professionnalisme de l'équipe.

Ainsi, cette démarche est un moyen visant à :

- Améliorer les prestations offertes aux apprenants
- Harmoniser les pratiques pédagogiques
- Améliorer l'organisation interne, la coordination des activités, la maîtrise des dysfonctionnements et donc l'efficacité
- Favoriser la participation et la responsabilisation de chacun des acteurs
- Faire connaître et reconnaître la formation dispensée, nos compétences par une évaluation objective
- Anticiper la demande des pouvoirs publics dans le domaine de la qualité au niveau des organismes de formation

Pour cela, l'équipe a bénéficié d'un accompagnement par un consultant externe, ce qui a permis entre 2014 et 2015 de réaliser un état des lieux du dispositif de formation et d'identifier les écarts à la norme afin de proposer des axes d'amélioration. Cet état des lieux a été réalisé à partir du référentiel qualité des formations supérieures professionnelles rédigé par l'Ecole Nationale de la Santé Publique (ENSP) en 2006.

Depuis, l'équipe poursuit son investissement grâce au « Référentiel métier de la formation initiale en soins infirmiers » élaboré par l'IFSI de l'Hôpital FOCH qui permet d'obtenir une certification de services de type Qualicert.

En 2019, l'institut a réalisé la formation-action « Démarche qualité de l'organisation administrative », associée à l'achat du logiciel CLASSEO, permettant le passage d'une logique individuelle à une logique collective de classement des documents.

L'équipe est également accompagnée par le responsable qualité du CHIC MT. L'ensemble des documents « Approuvés système qualité » sont mis en ligne sur le serveur du CHIC MT « Blue Medi ».

Ainsi, des procédures sont mises en œuvre : organisation des épreuves de sélection, procédures des diplômes d'Etat, Instances, stages, suivi pédagogique individuel, modules et UE, évaluations, travail de validation du Module 5 et du MFEI...

De plus, des questionnaires de satisfaction sont réalisés auprès des apprenants pour chacun des modules ou semestres, des stages, auprès des intervenants extérieurs ainsi que des employeurs concernant les jeunes embauchés.

A terme, une inscription dans une démarche de certification de services serait une valeur ajoutée au dispositif de formation.

Au cours du premier semestre de l'année 2021, l'institut a été accompagné par le prestataire Effet Conseil pour la préparation à la certification Qualiopi. L'audit de certification a été réalisé les 20 et 21 Septembre 2021 par l'organisme certificateur QUALITIA Certification. L'institut a obtenu la certification sans non-conformité et avec un point fort relatif à l'indicateur 16 en lien avec la prise en compte des apprenants en situation de handicap. L'audit de surveillance intermédiaire a eu lieu le 23 mai 2023 sans aucune non-conformité. L'audit de renouvellement a eu lieu en juin 2024 sans aucune réserve et avec plusieurs points forts, notamment en termes d'accueil des personnes en situation de handicap.

Depuis le mois de mai 2024 l'IFPS a signé la charte régionale d'engagement dans une démarche de progrès pour l'accessibilité des formations aux personnes en situation de handicap et a validé en juillet 2024 son autositionnement lui permettant la reconnaissance des établissements engagés dans la démarche de progrès pour l'accessibilité des formations par le Centre Formation-Handicap (CRFH).

A terme, l'objectif de l'institut sera de mettre en concordance le travail déjà réalisé avec le référentiel d'évaluation des formations paramédicales proposé par le Haut Conseil de l'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur (HCERES) dans le cadre de l'évaluation des formations universitarisées.

6.2 Projet « inter professionnalité »

Dans le cadre du PRS Aquitain et à la demande de l'ARS, un projet en inter professionnalité d'une durée de quatre jours est mené en partenariat avec l'Association pour le Développement Economique et Social (ADES).

Ainsi au titre de l'année 2023-2024, 170 étudiants ont participé au projet (étudiants en soins infirmiers de Semestre 3, moniteurs éducateurs, éducateurs spécialisés, éducateurs de jeunes enfants). Ils ont travaillé sur 10 thématiques en lien avec les troubles du spectre autistique tels que l'hypo et l'hypermotilité, les caractéristiques générales des TSA, le dépistage précoce, le vieillissement des parents de jeunes atteints de TSA.... De plus, afin d'enrichir leurs connaissances, le médecin du Centre de Ressources Autisme et le Groupe d'Entraide Mutuelle (GEM) avec des témoignages de familles et de patients sont intervenus.

6.3 Projet simulation en santé

Seule la simulation procédurale a été utilisée en 2023-2024. Cependant, suite à la création de la salle de simulation dans l'extension des locaux, l'ensemble de l'équipe pédagogique a suivi une formation à la simulation en santé avec la société LAERDAL au printemps 2024.

6.4 Projets de santé publique

L'institut de Marmande est particulièrement engagé dans des projets de santé publique impliquant les apprenants dans des actions de prévention en santé. Pour cela, un travail en collaboration avec l'animatrice en santé publique ainsi que les différents acteurs du CHIC MT est instauré.

1. Octobre Rose, Moi(s) sans tabac, Mars Bleu, journée mondiale de lutte contre l'AVC... En octobre 2023, une sensibilisation a été réalisée auprès des étudiants de Licence 1 et Licence 2 par une infirmière du service de santé au travail sur l'auto-palpation. Un concours photo a été organisé avec l'ADES et un affichage centré sur le dépistage a été réalisé au sein de l'IFPS.
2. Vaccination :
 - Rentrée universitaire : intervention du médecin de santé publique du CHIC MT et de l'animatrice en santé sur l'intérêt de la vaccination pour les professionnels de santé et ouverture du carnet de vaccination électronique
 - Vaccination contre la grippe : Intervention sur l'intérêt de cette vaccination puis vaccination des apprenants volontaires. Ceci permet un meilleur taux de vaccination des apprenants
3. Service Sanitaire des étudiants en santé (SSES) : comme les années précédentes, les étudiants ont réalisé des actions de prévention dans les collèges et les lycées avec un accompagnement par l'équipe pédagogique, l'IREPS et la MGEN. Les travaux de restitution des étudiants ont été faits sous le format IMRAD et ont été jugés de grande qualité par les professionnels.

7 Suivi par l'ARS du bilan annuel pédagogique

7.1 Evaluation du projet pédagogique de la formation préparant au diplôme d'Etat

INDICATEURS	OUI	NON
Les objectifs de formation sont en adéquation avec les objectifs du programme	OUI	
Les objectifs de formation sont formalisés dans le projet pédagogique	OUI	
La planification d'année retraçant l'alternance (période de cours, stages et congés) est présente	OUI	
Les dates de rentrée sont déterminées	OUI	
Le calendrier des épreuves de contrôle continu des connaissances est établi	OUI	
Les disciplines relatives aux enseignements théoriques prévues au	OUI	

programme sont traitées		
L'organisation des stages est adaptée au programme de formation	OUI	
Les évaluations prévues au programme de formation sont réalisées	OUI	
Une évaluation de la formation est réalisée	OUI	Par formateurs et directrice chaque fin de semestre

7.2 Activité des formateurs permanents

Participation aux différentes instances

PARTICIPATION	Commission d'Attribution des Crédits (CAC)	CVAR	ICOGI	Section pédagogique	Section disciplinaire	Section Vie Etudiants/élèves
Temps consacré par an (en nombre d'heures)	26h Dont 12h de préparation	8h	4h	6h	4h	4h

Le temps de coordination

Temps de coordination pédagogique	Réunions pédagogiques et organisationnelles	Séminaire pédagogique
Temps consacré par an (en nombre d'heures)	60 h	40 h

Le temps de suivi pédagogique

Temps de suivi pédagogique par étudiant

Temps de suivi pédagogique consacré par étudiant selon l'année de formation (en nbe d'heures)	Hors stage (guidance de MFE, suivi pédagogique individuel et collectif)	En stage (APP et enseignement clinique)
1^{ère} année	21h	12 h
2^{ème} année	15 h	12h
3^{ème} année	20 h	12h

Temps de suivi pédagogique rapporté par formateur IFSI

Temps de suivi pédagogique par formateur	Hors stage (guidance TFE collective et individuelle, suivi pédagogique collectif et individuel)		En stage (APP et enseignement clinique)
	Individuel	Collectif	
Temps formateur par an (en nbe d'heures)	46h	56h	276h

Temps de suivi pédagogique par élève

Temps de suivi pédagogique consacré par élève (en nbre d'heures)	Hors stage (suivi pédagogique individuel et collectif, API)	En stage (enseignement clinique)
	55h	9h

Temps de suivi pédagogique rapporté par formateur IFAS

Temps de suivi pédagogique par formateur	Hors stage (suivi pédagogique collectif et individuel)		En stage (enseignement clinique)
	Individuel	Collectif	
Temps formateur par an (en nbre d'heures)	51 h	9 h	117 h

8 Gestion de l'institut de formation

8.1 Gestion des Ressources Humaines

8.1.1 Effectifs des différentes catégories de personnels permanents

Catégories de personnel	Nombre de personnes physiques	Effectif ETP
Direction	1	1
Coordination pédagogique	1	1
Personnel pédagogique (formateurs permanents)	9	9
Personnel administratif (secrétaires)	3	3
Documentation	Mutualisation sur la Cité de la Formation	
TOTAL	14	14

L'année 2023-2024 a été marquée par les événements suivants :

- Départs de l'équipe pédagogique au cours de l'été 2023 :
 - o Mme BOUSQUET Laure : mutation à l'IFPS d'Agen
 - o Mme POSTIGO Guylaine : mutation à l'IFPS de Castres
 - o Mme CARAYON Valérie : mutation à l'IFPS de Villeneuve sur Lot
 - o Mr GUILLAY Arnaud : mutation à l'IFPS de Mont de Marsan
- Recrutements réalisés :
 - o Mme LAGUE BONNET Sandrine : cadre de santé, recrutée au 1^{er} juillet 2023
 - o Mme SYLVESTRE COURTADE Catherine : infirmière avec un Master 2 en pédagogie, recrutée au 16 août 2023, suspendue de ses activités en novembre 2023 avant mutation dans un établissement de santé le 1^{er} mars 2024
 - o Mme SHAO Elisabeth : infirmière, recrutée au 1^{er} septembre 2023
 - o Mme ROUZIER Margot : infirmière, recrutée au 1^{er} septembre 2023
 - o Mme COLOGNI Julie : infirmière recrutée au 12 septembre 2023
- Positionnement de Mme PERIN Carole sur le poste de CSS, coordinatrice pédagogique et coordinatrice des stages. Cependant, compte tenu des événements survenus au cours de l'année, elle a également assuré les enseignements ainsi que la coordination de promotion auprès des étudiants de Licence 3.
- Mr LWAMBA Théophile : Suite à un refus de départ à la retraite par la CARSAT au 31 juillet 2023 suite à une erreur dans la gestion de son dossier de carrière, réintégration le 1^{er} août 2023. Départ le 1^{er} novembre 2023 à l'étranger en télétravail à 60% jusqu'au 15 février 2024 puis reprise à temps plein. Poursuite de son activité jusqu'en 2027.
- Départ à l'IFCS de Xavier Arnozan de Mme GRAGGELLE Sophie pour l'année 2023-2024
- Mme SIMONET Isabelle, adjointe administrative à temps partiel thérapeutique entre septembre et fin novembre, reprise à 80% entre le 1^{er} décembre 2023 et le 31 mai 2024 puis passage à 100% à partir du 1^{er} juin 2024. En arrêt maladie de mi-janvier à mi-mars 2024 puis du 06 mai au 02 août 2024.

Des formateurs sont en arrêt maladie longue durée :

- Mme LEDUC Laurence, formateur IFSI – arrêt maladie depuis le 03 juin 2022
- Mme RIMBAUD Céline, formateur IFSI – arrêt maladie depuis le 04 avril 2022

Le secrétariat est organisé de la manière suivante :

- Mme SALLEFRANQUE Elodie : gestion de l'IFSI, budget, instances...
- Mme PAGNOUX Noémie : gestion de l'IFAS et de la Formation Continue
- Mme SIMONET : démarche qualité, enquêtes, contrats, missions transversales

Par ailleurs, Mme CONSTANS Françoise, ancienne formatrice de l'IFAS partie à la retraite, est intervenue entre septembre et décembre 2023 sur la base d'un contrat à 30% afin d'aider ses deux collègues dans le cadre des doubles promotions de Marmande et de Tonneins.

Depuis la rentrée de septembre 2023 et suite à l'agrandissement des locaux, un agent d'entretien intervient à 100% (17h30 par semaine antérieurement) sur la base d'un marché contractualisé avec la société GSF.

8.1.2 Diplômes des formateurs permanents

NOM DE L'AGENT	DIPLOME	ANNEE D'OBTENTION
COLOGNI	Diplôme d'Etat Infirmier	2008
	Diplôme d'Etat de puériculture	2019
GRAFFEILLE Sophie	Diplôme d'Etat Infirmier	2015
	DU d'éthiques médicales	2019
GOURDON Isabelle	Diplôme de cadre de santé	2012
	DU Prise en charge de la douleur	2004
LABORDE Anne	Diplôme d'Etat Infirmier	2005
	DU Approches Palliatives	2021
LAGUE BONNET Sandrine	DU Management de la santé	2015
	Diplôme de Cadre de Santé	2022
	Master 2 Santé Publique	2022
LEDUC Laurence	Diplôme cadre de santé	2009
	Master I Sciences de l'éducation, Ingénierie de la formation	2012
	Formateur AFGSU	2013
LWAMBA Théophile	Attestation d'études d'éthique médicale et de pratique de soins	2002
	Licence en Sciences Sanitaires et Sociales	2002
	Diplôme de cadre de santé	2002
	Formateur GSU	2010
	Master 2 « Stratégie et ingénierie en formation d'adultes »	2012
PERIN Carole	Diplôme Universitaire d'aptitude à la médecine d'urgence	2012
	Diplôme de cadre de santé	2018
POMIER Fabienne	Diplôme de cadre de santé	2018
	Master I Cadre du secteur sanitaire, social et médico-social – Université de Pau	2018
	DU Hygiène Hospitalière	2009

RIMBAUD Céline	Diplôme de cadre de santé	2011
ROUZIER Margot	Diplôme d'Etat Infirmier	2015
SHAO Elisabeth	Diplôme d'Etat Infirmier	1998
	DU en pelvi-périnéologie	2003
	Diplôme Interuniversitaire Technicien d'Etudes cliniques	2008
	DU santé précarité	2022
TONINI HELBERT Gaëlle	Diplôme d'Etat Infirmier	2006
	DIUST Qualification infirmière	2016

8.1.3 Formation continue des personnels

NOM DE L'AGENT	THEME DE LA FORMATION	ORGANISME FORMATEUR	NOMBRE DE JOURNEES PAR AGENT
DA ROS Florence	Responsabilité juridique des directeurs d'instituts	IRAP Santé	2
COLOGNI Julie	Formation de formateurs en simulation « Nursing Anne Simulateur, Sim Capture et CORE debriefing	LAERDAL	7
GRAFFEILLE Sophie	Ecole des cadres	IFCS Xavier Arnoz	210
GOURDON Isabelle	Formation de formateurs en simulation « Nursing Anne Simulateur, Sim Capture et CORE debriefing	LAERDAL	7
	Retour d'expérience Santé Environnementale	ARS NA CoopAlpha Eco Infirmière	1
LABORDE Anne	Formation de formateurs en simulation « Nursing Anne Simulateur, Sim Capture et CORE debriefing	LAERDAL	7
LAGUE BONNET Sandrine	Formation de formateurs en simulation « Nursing Anne Simulateur, Sim Capture et CORE debriefing	LAERDAL	7
LWAMBA Théophile	Formation de formateurs en simulation « Nursing Anne Simulateur, Sim Capture et CORE debriefing	LAERDAL	7

PERIN Carole	Formation de formateurs en simulation « Nursing Anne Simulateur, Sim Capture et CORE debriefing	LAERDAL	7
	Responsabilité juridique des directeurs d'instituts	IRAP Santé	2
POMIER Fabienne	Formation de formateurs en simulation « Nursing Anne Simulateur, Sim Capture et CORE debriefing	LAERDAL	7
ROUZIER Margot	Formation de formateurs en simulation « Nursing Anne Simulateur, Sim Capture et CORE debriefing	LAERDAL	7
SHAO Elisabeth	Formation de formateurs en simulation « Nursing Anne Simulateur, Sim Capture et CORE debriefing	LAERDAL	7
TONINI HELBERT Gaëlle	Formation de formateurs en simulation « Nursing Anne Simulateur, Sim Capture et CORE debriefing	LAERDAL	7
	PSSM : Premier secours en santé mentale	PSSM France	2
	Evaluation du risque potentiel suicidaire	CHD La Candélie	3
TOTAL			290

8.2 Exécution du budget

Cf Annexe I

Le montant de la taxe d'apprentissage reçu au titre de l'année est de 7704 €.

Répartition des prises en charge des étudiants en soins infirmiers année 2023-2024

Année de Formation	Nombre d'étudiants	Promotion professionnelle	Bourse Conseil Régional	Rémunération Conseil Régional	France Travail	Subvention formation initiale	Contrat Apprentissage	Transition Pro	ANFH
1 ^{ère} Année	53	6	28	-	8	35		2	1
2 ^{ème} Année	63	7	27	1	9	46	2	-	-
3 ^{ème} Année	56	10	15	3	10	27	1	-	-

Répartition des prises en charge des élèves aides-soignants année scolaire 2023-2024

Nombre d'élèves	Promotion Professionnelle	Bourse Conseil Régional	Rémunération Conseil Régional	Subvention Formation initiale	France Travail	Contrat Apprentissage	Transition Pro
32	10	2	2	5	9	3	1

8.3 Ressources logistiques et matérielles

Depuis la rentrée de septembre 2023 suite à des travaux d'agrandissement, l'institut a une superficie de 2300m². Il dispose d'un équipement pédagogique et logistique adapté au regard du nombre d'apprenants et du projet pédagogique.

L'institut possède un logiciel de gestion administrative et pédagogique (Forméis – Epsilon) qui permet d'assurer la traçabilité des informations et activités liées à la formation.

La mise en œuvre au cours du premier semestre 2019 du plan de classement SEO (logiciel Classeo) permet à l'ensemble de l'équipe pédagogique et administrative d'avoir accès à toutes les informations partagées (administration, finances, concours, stages, formation infirmière, formation aide-soignante, formation continue, stages, communication, qualité).

Les enseignements en distanciel sont assurés via l'application de visio conférence TEAMS.

Suite au financement par la Région de la plateforme E-Notitia, l'IFPS utilise cette plateforme pour y déposer tous les supports de cours ainsi que tous les documents nécessaires à la formation. Celle-ci est également utilisée pour réaliser les bilans de satisfaction auprès des apprenants.

L'institut est doté, pour l'accueil des trois promotions d'étudiants en soins infirmiers et de la promotion des élèves aides-soignants de 5 salles de cours, 3 salles de travaux dirigés, 6 salles de travaux de groupes, 4 salles de travaux pratiques, 1 salle de simulation en santé, 1 salle de réalité virtuelle, 1 salle informatique et 1 salle de repas pour les apprenants. Il a accès sur réservation payante à un amphithéâtre de 250 places situé sur le site même du Campus des Métiers.

Chaque salle de travaux pratiques est composée d'une paillasse avec évier, lit électrique, mannequin, adaptable, bandeau de lit avec prise de vide pour les apprentissages et prise fictive d'O², chariot de soins, placards de rangement pour le petit matériel d'apprentissage des soins techniques, ainsi que de linge et chariot de tri du linge.

L'institut possède également du matériel plus spécifique :

- 2 mannequins moyenne fidélité
- 6 bras pour perfusions
- 3 sites pour injections sous cutanées
- 2 bassins de cathétérisme urinaire
- 2 systèmes pour aspirations digestives et bronchiques,
- 1 buste pour trachéotomie
- 1 buste permettant de réaliser la désobstruction des voies aériennes
- 4 plastrons pour chambres implantables
- 4 bustes pour chambres implantables
- 2 simulateurs à mobilité réduite
- 2 chariots d'urgence

- 2 lots complets de matériel (mannequin adulte, enfant, nourrisson, défibrillateur, brancard, matériel de ventilation...) permettent d'assurer la Formation aux Gestes et Soins d'Urgence (FGSU).

Dans le cadre du développement de la simulation en santé, une salle de travaux pratiques est équipée d'une caméra dôme orientable à 360 degrés.

Une seconde salle est équipée d'un mannequin de simulation moyenne fidélité et du matériel Sim View permettant l'enregistrement des séquences pédagogiques et la retransmission dans l'une des salles de cours.

De plus, l'institut dispose de deux casques de réalité virtuelle permettant la réalisation de jeux sérieux.

8.4 Modification du projet pédagogique et du règlement intérieur

8.4.1 Modification du projet pédagogique

Le projet pédagogique est présenté aux apprenants le jour de la rentrée.

Il est mis à disposition de l'ensemble des apprenants de l'institut ainsi que tous les documents relatifs à la rentrée sur la plateforme E-Notitia.

Fondé sur une approche humaniste, il privilégie le respect et la responsabilité des différents acteurs.

L'équipe pédagogique est organisée de manière à assurer trois missions :

1. Le suivi de la progression des apprenants. Pour cela, chaque formateur est référent du suivi pédagogique d'un groupe d'apprenants au cours de sa formation
2. Le pilotage et la coordination des enseignements. Chaque formateur IFSI est responsable de plusieurs unités d'enseignement en transversalité sur les trois ans. Les formateurs IFAS sont également responsables de plusieurs modules. La coordination des enseignements théoriques est assurée par un formateur coordonnateur par promotion, la coordination clinique est assurée par un formateur coordonnateur des stages.
3. La liaison entre l'institut et les différents terrains de stage. Chaque formateur est référent de plusieurs terrains de stage et assure la liaison institut - stage en lien avec le coordonnateur des stages.

Dans un dispositif de formation basé sur l'alternance intégrative, un temps fort est accordé aux stages, envisagés dans un parcours qualifiant, ainsi qu'à l'analyse de pratique qui place l'apprenant dans une posture réflexive. Ce dispositif permet à l'apprenant de développer des compétences, construire son identité professionnelle, dans un objectif de professionnalisation.

Au titre de l'année 2023-2024, le projet pédagogique n'a pas fait l'objet de modifications majeures.

8.4.2 Modification du règlement intérieur

Au titre de la rentrée 2023-2024, les modifications du règlement intérieur portent sur :

- La restauration avec la mise en place de l'application SO HAPPY pour la carte de self
- La tenue vestimentaire

LISTE DES ANNEXES

Annexe I : Outil comptable

ANNEXE I

COMPTE FINANCIER 2023

EXECUTION DE L'EPRD

SITUATION SYNTHETIQUE DES PREVISIONS ET REALISATIONS

13700 - B PRINCIPAL-CH MARMANDE TONNEI

Exercice 2023

Compte de résultat C0

CHARGES

N° des titres	intitulés	CRP A initial	Décisions modificatives	Virements de crédits	Prévisions totales	Net constaté	Ecart réalisations - prévisions
Titre 1	Charges de personnel - Chapitres Limitatifs	867 299,80	0,00	0,00	867 299,80	763 382,73	-11,98%
Titre 1	Charges de personnel - Chapitres Evaluatifs	584 356,37	0,00	0,00	584 356,37	515 098,87	-11,85%
Titre 2	Autres charges	421 863,89	0,00	0,00	421 863,89	500 097,88	18,54%
TOTAL DES CHARGES HORS REPORT A NOUVEAU		1 873 520,06	0,00	0,00	1 873 520,06	1 778 579,48	-5,07%
REPORT A NOUVEAU DEFICITAIRE (002)		0,00	0,00	0,00	0,00		//////////
TOTAL DES CHARGES		1 873 520,06	0,00	0,00	1 873 520,06		//////////
EXCEDENT						0,00	0,00%

PRODUITS

N° des titres	intitulés	CRP A initial	Décisions modificatives	Virements de crédits	Prévisions totales	Net constaté	Ecart réalisations - prévisions
Titre 1	Produits activité d'enseignement	1 847 129,47	0,00	0,00	1 847 129,47	1 492 203,21	-19,22%
Titre 2	Autres produits	26 390,59	0,00	0,00	26 390,59	97 505,28	269,47%
TOTAL DES PRODUITS HORS REPORT A NOUVEAU		1 873 520,06	0,00	0,00	1 873 520,06	1 589 708,49	-15,15%
REPORT A NOUVEAU EXCEDENTAIRE (002)		0,00	0,00	0,00	0,00		//////////
TOTAL DES PRODUITS		1 873 520,06	0,00	0,00	1 873 520,06		//////////
DEFICIT						188 870,99	999,99%

COMPTE FINANCIER 2023

EXECUTION DE L'EPRD

SITUATION DETAILLEE DES PREVISIONS ET REALISATIONS

13700 - B PRINCIPAL-CH MARMANDE TONNEI

Exercice 2023

Compte de résultat C0

CHARGES

Libellés des chapitres	CRP A initial	Décisions modificatives	Virements de crédits	Prévisions totales	Mandats Emis	Mandats Annulés	Total des réalisations	Ecart réalisations - prévisions
Titre 1 : Charges de personnel								
621 : Personnel extérieur a l'établissement	11 908,00	1 000,00	0,00	12 908,00	23 816,00	11 908,00	11 908,00	-7,75%
631 : Impôtset taxes sur rem. (adm.imp.)	72 397,63	0,00	0,00	72 397,63	78 368,59	3 074,00	75 294,59	4,00%
633 : Impôtstax verst sur rému aut org	29 941,88	0,00	0,00	29 941,88	34 262,27	905,00	33 357,27	11,41%
641 : Rémunération du personnel non médical	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
6411 : Personnel titulaire et stagiaire	792 391,80	-20 000,00	0,00	772 391,80	715 862,69	28 292,80	687 569,89	-10,98%
6413 : Personnel sous cdi	27 750,00	0,00	0,00	27 750,00	15 944,02	0,00	15 944,02	-42,54%
6415 : Personnel sous cdd	35 250,00	19 000,00	0,00	54 250,00	47 960,82	0,00	47 960,82	-11,59%
642 : Rémunération du personnel médical	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
6421 : Praticiens hospitaliers et hospitalo-uni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
6422 : Praticiens contractuels renouv de droit	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
6423 : Praticiens à recrutement contractuel san	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%

COMPTE FINANCIER 2023

EXECUTION DE L'EPRD

SITUATION DETAILLEE DES PREVISIONS ET REALISATIONS

13700 - B PRINCIPAL-CH MARMANDE TONNEI

Exercice 2023

Compte de résultat C0

CHARGES

Libellés des chapitres	CRP A initial	Décisions modificatives	Virements de crédits	Prévisions totales	Mandats Emis	Mandats Annulés	Total des réalisations	Ecart réalisations - prévisions
6425 : Permanences de soins	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
6451 : Perselnon médical	294 187,26	0,00	0,00	294 187,26	284 879,55	967,00	283 912,55	-3,49%
6452 : Personnel médical	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
6471 : Perselnon médical	9 806,49	0,00	0,00	9 806,49	10 316,86	496,00	9 820,86	0,15%
6472 : Personnel médical	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
648 : Autrescharges de personnel	178 023,11	0,00	0,00	178 023,11	135 916,60	23 203,00	112 713,60	-36,69%
Total Titre n° 1	1 451 656,17	0,00	0,00	1 451 656,17	1 347 327,40	68 845,80	1 278 481,60	-11,93%
Titre 2 : Autres charges								
601 : Achts stkés mat prem ou fournit	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
602 : Achts stkés autres approv	2 602,88	0,00	0,00	2 602,88	5 982,14	0,00	5 982,14	129,83%
606 : Achts non stkes matieres et fournit	38 586,01	0,00	0,00	38 586,01	103 262,68	14 602,74	88 659,94	129,77%
607 : Achts de march	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%

COMPTE FINANCIER 2023

EXECUTION DE L'EPRD

SITUATION DETAILLEE DES PREVISIONS ET REALISATIONS

13700 - B PRINCIPAL-CH MARMANDE TONNEI

Exercice 2023

Compte de résultat C0

CHARGES

Libellés des chapitres	CRP A initial	Décisions modificatives	Virements de crédits	Prévisions totales	Mandats Emis	Mandats Annulés	Total des réalisations	Ecart réalisations - prévisions
603 : Variation des stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
61 : Services extérieurs	111 212,94	0,00	0,00	111 212,94	134 181,88	14 751,84	119 430,04	7,39%
62 : Autres serv extér	234 183,24	0,00	0,00	234 183,24	230 428,47	16 186,14	214 242,33	-8,52%
63 : Impôts taxes et verst assimilés	1 382,54	0,00	0,00	1 382,54	590,16	0,00	590,16	-57,31%
65 : Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	1 616,10	0,00	1 616,10	999,99%
66 : Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
67 : Charges exceptionnelles dont 675 - valeur comptable des éléments d'actif cédés	0,00	0,00	0,00	0,00	1 750,53	0,00	1 750,53	999,99%
68 : Dot aux amort deprec et aux prov	33 896,28	0,00	0,00	33 896,28	67 826,64	0,00	67 826,64	100,10%
709 : Rrra par établissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
71 : Production stockée (ou destockage)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
Total Titre n° 2	421 863,89	0,00	0,00	421 863,89	545 638,60	45 540,72	500 097,88	18,54%

État B2.c

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 047002

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES.

ETABLISSEMENT : B PRINCIPAL-CH MARMANDE TONNEI

AGEN ETABLISSEMENTS HOSPIT

COMPTE FINANCIER 2023

EXECUTION DE L'EPRD

SITUATION DETAILLEE DES PREVISIONS ET REALISATIONS

13700 - B PRINCIPAL-CH MARMANDE TONNEI

Exercice 2023

Compte de résultat C0

CHARGES

Libellés des chapitres	CRP A initial	Décisions modificatives	Virements de crédits	Prévisions totales	Mandats Emis	Mandats Annulés	Total des réalisations	Ecart réalisations - prévisions
002 REPORT ANOUCVEAU DEFICITAIRE	0,00	0,00	0,00	0,00				/////
Total des charges du CRA	1 873 520,06	0,00	0,00	1 873 520,06	1 892 966,00	114 386,52	1 778 579,48	-5,07%



COMPTE FINANCIER 2023

EXECUTION DE L'EPRD

SITUATION DETAILLEE DES PREVISIONS ET REALISATIONS

13700 - B PRINCIPAL-CH MARMANDE TONNEI

Exercice 2023

Compte de résultat C0

PRODUITS

Libellés des chapitres	CRP A initial	Décisions modificatives	Virements de crédits	Prévisions totales	Titres Emis	Titres Annulés	Total des réalisations	Ecart réalisations - prévisions
Titre 1 : Produits activité d'enseignement								
7061 : Droits d'inscription des élèves	30 270,00	0,00	0,00	30 270,00	33 060,00	12 100,00	20 960,00	-30,76%
7063 : Remboursements de formation	203 000,00	0,00	0,00	203 000,00	274 245,21	0,00	274 245,21	35,10%
7471 : Subv. versées par Conseil Régional	1 613 859,47	0,00	0,00	1 613 859,47	1 589 994,75	392 996,75	1 196 998,00	-25,83%
Total Titre n° 1	1 847 129,47	0,00	0,00	1 847 129,47	1 897 299,96	405 096,75	1 492 203,21	-19,22%
Titre 2 : Autres produits								
70 : Ventes de produits fabriqués	3 960,00	0,00	0,00	3 960,00	3 120,00	0,00	3 120,00	-21,21%
71 : Production stockée (ou destockage)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
72 : Production immobilisée	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
74 : Subventions exploitations et part.	8 000,00	0,00	0,00	8 000,00	3 400,00	0,00	3 400,00	-57,50%
75 : Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	15 672,95	0,00	15 672,95	999,99%
76 : Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%

COMPTE FINANCIER 2023

EXECUTION DE L'EPRD

SITUATION DETAILLEE DES PREVISIONS ET REALISATIONS

13700 - B PRINCIPAL-CH MARMANDE TONNEI

Exercice 2023

Compte de résultat C0

PRODUITS

Libellés des chapitres	CRP A initial	Décisions modificatives	Virements de crédits	Prévisions totales	Titres Emis	Titres Annulés	Total des réalisations	Ecart réalisations - prévisions
77 : Produitsexceptionnels	14 430,59	0,00	0,00	14 430,59	53 320,59	0,00	53 320,59	269,50%
dont 775 - produits des cessions d'éléments d'actif	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
dont 777 - quote part des subventions d'investissement virée	14 430,59	0,00	0,00	14 430,59	14 430,59	0,00	14 430,59	0,00%
78 : Reprisessur amort déprec et prov	0,00	0,00	0,00	0,00	15 110,40	0,00	15 110,40	999,99%
79 : Transferts de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
603 : Variation des stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
061 : R r r o	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
062 : Rembstcharges personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00	0,00	1 500,00	999,99%
649 : Atténuede charge portabilité CET	0,00	0,00	0,00	0,00	5 381,34	0,00	5 381,34	999,99%
Total Titre n° 2	26 390,59	0,00	0,00	26 390,59	97 505,28	0,00	97 505,28	269,47%
002 REPORT ANOUCVEAU EXCEDENTAIRE	0,00	0,00	0,00	0,00				/////
Total des produits du CRA	1 873 520,06	0,00	0,00	1 873 520,06	1 994 805,24	405 096,75	1 589 708,49	-15,15%

Compte de résultat 2023

RESULTATS

13700 - B PRINCIPAL-CH MARMANDE TONNEI

Exercice 2023

Compte de résultat par nature de l'activité Annexe C0

POSTES	Exercice 2023	Exercice 2022
PRODUITS D'EXPLOITATION		
VENTE DE MARCHANDISES	0,00	0,00
PRODUCTION VENDUE	298 325,21	253 472,17
PRODUCTION STOCKÉE, DESTOCKAGE	0,00	0,00
PRODUCTION IMMOBILISÉE	0,00	0,00
SUBV D'EXPLOITATION ET PARTICIPATIONS	1 200 398,00	1 290 697,25
REPRISES SUR AMORT, DÉPRÉC ET PROVISIONS	15 110,40	15 052,50
TRANSFERTS DE CHARGES D'EXPLOITATION	0,00	0,00
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	15 672,95	22 740,00
TOTAL I	1 529 506,56	1 581 961,92
CHARGES D'EXPLOITATION		
ACHATS DE MARCHANDISES	0,00	0,00
VARIATION DE STOCKS DE MARCHANDISES	0,00	0,00
ACHATS STOCKÉS MAT PREM ET FOURNITURES	0,00	0,00
VARIATION DE STOCKS MAT PREM ET FOURNIT	0,00	0,00
ACHATS STOCKÉS AUTRES APPROVISIONNEMENTS	5 982,14	2 136,52
VARIATION STOCKS DES AUTRES APPROVIS	0,00	0,00
ACHATS NON STOCKÉS MAT ET FOURNITURES	88 659,94	24 813,78
SERVICES EXTÉRIEURS ET AUTRES	345 580,37	285 504,41
IMPÔTS ET TAXES SUR RÉMUNÉRATIONS	108 651,86	101 623,55
IMPÔTS TAXES ET VERST ASSIMILÉS AUTRES	590,16	856,90
RÉMUN ET AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	857 306,99	834 304,64
CHARGES SOCIALES	293 733,41	267 703,43
DOT AUX AMORT ET DÉPRÉC SUR IMMO	50 937,82	44 239,28
DOT AUX DÉPRÉC SUR ACTIF CIRCULANT	12,80	0,00
DOT AMORT, PROV, DÉPR RISQUES ET CHARGES	16 876,02	20 214,97
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1 616,10	1 043,47
TOTAL II	1 769 947,61	1 582 440,95
1- RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-240 441,05	-479,03
PRODUITS FINANCIERS		

Compte de résultat 2023

RESULTATS

13700 - B PRINCIPAL-CH MARMANDE TONNEI

Exercice 2023

Compte de résultat par nature de l'activité Annexe C0

POSTES	Exercice 2023	Exercice 2022
DE PARTICIPATIONS ET DES IMMOB FINANÇ	0,00	0,00
REVENUS DES VMP, ESCOMPTES	0,00	0,00
REPRISE SUR PROVISIONS	0,00	0,00
TRANSFERTS DE CHARGES FINANCIÈRES	0,00	0,00
GAINS DE CHANGE	0,00	0,00
PRODUIT NET SUR CESSIONS DE VMP	0,00	0,00
TOTAL III	0,00	0,00
CHARGES FINANCIERES		
DOTATIONS AUX AMORT, DÉPRÉC ET PROVIS	0,00	0,00
INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉES	0,00	0,00
PERTES DE CHANGE	0,00	0,00
CHARGES NETTES SUR CESSIONS DE VMP	0,00	0,00
TOTAL IV	0,00	0,00
2-RESULTAT FINANCIER (III-IV)	0,00	0,00
3-RESULTAT COURANT(I-II+III-IV)	-240 441,05	-479,03
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
PROD EXCEPT OP GESTION EXERCICE COURANT	14 890,00	11 654,68
PROD EXCEPT OP GESTION EXER ANTÉR	24 000,00	5 432,55
PROD EXCEP : OPÉRATIONS EN CAPITAL	14 430,59	33 024,02
REPRISES SUR PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	0,00	0,00
REPRISES SUR DÉPRÉC EXCEPTIONNELLES	0,00	0,00
TRANSFERTS DE CHARGES EXCEPTIONNELLES	0,00	0,00
TOTAL V	53 320,59	50 111,25
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
CHARGES EXCEPT EXERCICE COURANT	0,00	0,00
CHARGES EXCEPT EXERCICES ANTÉRIEURS	1 750,53	9 008,00
CHARG EXCEPT SUR OPÉRATIONS EN CAPITAL	0,00	0,00
DOTATIONS AUX PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	0,00	0,00
DOT AUX AMORT ET DÉPRÉC EXCEPTION	0,00	0,00
TOTAL VI	1 750,53	9 008,00

État C2.b

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 047002

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES.

ETABLISSEMENT : B PRINCIPAL-CH MARMANDE TONNEI

AGEN ETABLISSEMENTS HOSPIT

Compte de résultat 2023

RESULTATS

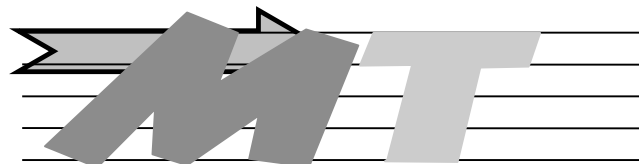
13700 - B PRINCIPAL-CH MARMANDE TONNEI

Exercice 2023

Compte de résultat par nature de l'activité Annexe C0

POSTES	Exercice 2023	Exercice 2022
4- RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	51 570,06	41 103,25
5- TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	1 582 827,15	1 632 073,17
6- TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI)	1 771 698,14	1 591 448,95
EXCEDENT OU DEFICIT (5 - 6)	-188 870,99	40 624,22

CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL



MARMANDE - TONNEINS

**Rapport de présentation relatif
au compte financier 2023
du compte de résultat annexe "C"
concernant l'IFSI**

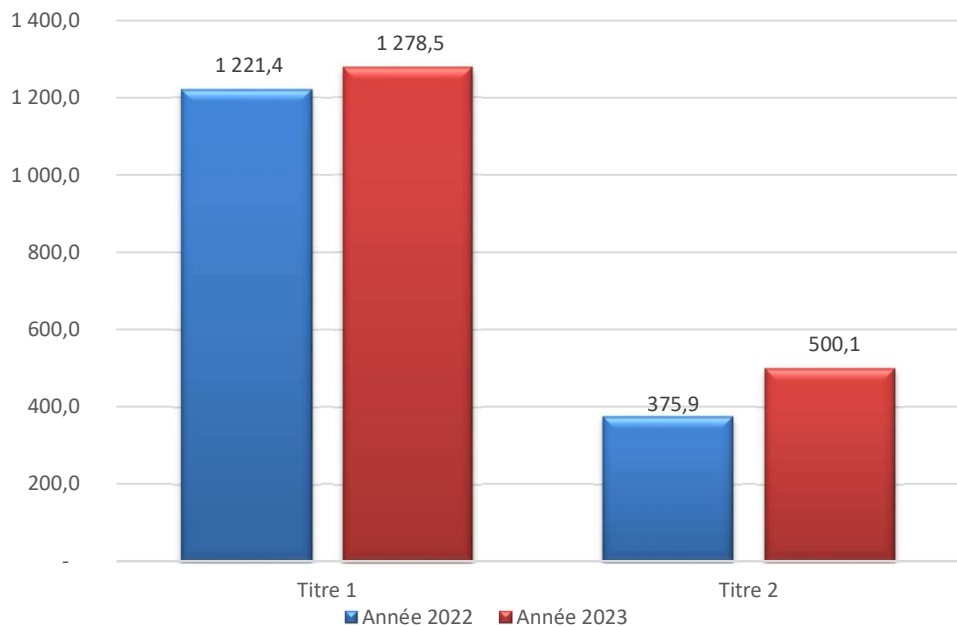
2.5.1 - Les charges du compte de résultat annexe "C"

CPTE	LIBELLE	EPRD Initial	D.M.	TOTAL EPRD	REALISE	% des charges
	TITRE 1 : Personnel					
621	Personnel extérieur à l'établissement	11 908,00 €	1 000,00 €	12 908,00 €	11 908,00 €	0,7%
631	Impôts et taxes/rem. (administration des impôts)	72 397,63 €		72 397,63 €	75 294,59 €	4,2%
633	Impôts et taxes autres organismes	29 941,88 €		29 941,88 €	33 357,27 €	1,9%
641	Rémunération du personnel non médical					
6411	Personnel titulaire et stagiaire	792 391,80 €	-20 000,00 €	772 391,80 €	687 569,89 €	38,7%
6413	Personnel sous CDI	27 750,00 €		27 750,00 €	15 944,02 €	0,9%
6415	Personnel sous CDD	35 250,00 €	19 000,00 €	54 250,00 €	47 960,82 €	2,7%
6451	Charges sociales pers. n/médical	294 187,26 €		294 187,26 €	283 912,55 €	16,0%
6452	Charges sociales pers.médical					
6471	Autres charges sociales-Personnel non médical	9 806,49 €		9 806,49 €	9 820,86 €	0,6%
6486	Indemnités d'enseignement	11 703,11 €		11 703,11 €	5 495,75 €	0,3%
6488	Autres charges diverses de personnel	166 320,00 €		166 320,00 €	107 217,85 €	6,0%
	TOTAL Titre 1	1 451 656,17 €		1 451 656,17 €	1 278 481,60 €	71,9%
	TITRE 2 - Autres charges					
6021	Produits pharmaceutiques	328,85 €		328,85 €	1 047,04 €	0,1%
6022	Petit matériel médical et médico-technique	621,43 €		621,43 €	1 619,58 €	0,1%
6023	Alimentation				58,70 €	0,0%
6026	Fournitures consommables	1 652,60 €		1 652,60 €	3 256,82 €	0,2%
6061	Fournitures non stockables (eau,électricité...)	25 217,73 €		25 217,73 €	17 158,00 €	1,0%
6062	Fournitures non stockées (fournitures bureau et ateliers)	10 956,31 €		10 956,31 €	69 423,73 €	3,9%
6063	Alimentation non stockable	898,67 €		898,67 €	457,80 €	0,0%
60660	Fournitures médicales	1 513,30 €		1 513,30 €	1 586,00 €	0,1%
6068	Autres achats non stockés				34,41 €	0,0%
613	Locations	82 830,79 €		82 830,79 €	78 892,62 €	4,4%
615	Entretien et réparations, maintenances	16 176,20 €		16 176,20 €	25 679,94 €	1,4%
616	Assurances	7 731,48 €		7 731,48 €	7 264,32 €	0,4%
617	Etudes et recherches				4 003,20 €	0,2%
618	Divers services extérieurs	4 474,47 €		4 474,47 €	3 589,96 €	0,2%
622	Rémunérations d'intermédiaires et d'honoraires				21 787,95 €	1,2%
623	Information, publications				756,00 €	0,0%
6247	Transport collectif du personnel				2 581,53 €	0,1%
6251	Voyages et déplacements	91 394,49 €		91 394,49 €	60 167,95 €	3,4%
626	Frais postaux et frais de télécommunication				1 970,46 €	0,1%
628	Prestations de service à caractère non médical	142 788,75 €		142 788,75 €	126 978,44 €	7,1%
635	Autres impôts,taxes et versements assimilés	1 382,54 €		1 382,54 €	590,16 €	0,0%
6541	Créances admises en non valeur				206,60 €	0,0%
6587	Participation aux frais de stage					
6588	Autres charges diverses de gestion courante				1 409,50 €	0,1%
672	Charges sur ex.antérieur				1 750,53 €	0,1%
673	Titres annulés sur ex.antérieur					
678	Autres charges exceptionnelles					
681	Dotation aux amortissements et provisions	33 896,28 €		33 896,28 €	67 826,64 €	3,8%
	TOTAL Titre 2	421 863,89 €		421 863,89 €	500 097,88 €	28,1%
	TOTAL GENERAL	1 873 520,06 €		1 873 520,06 €	1 778 579,48 €	

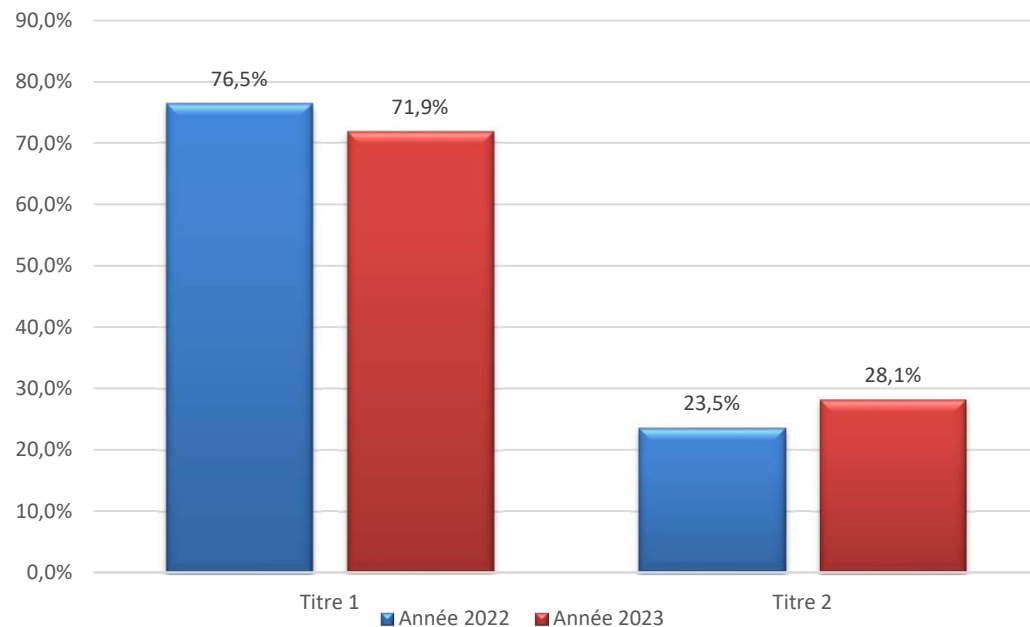
Le tableau ci-après compare les réalisations de l'exercice 2023 aux prévisions de l'EPRD, ainsi qu'aux réalisations de l'exercice 2022.

	INTITULE	Réalisé 2022	EPRD 2023	Réalisé 2023	Différentiel réalisé 2023 / EPRD 2023		Différentiel Réalisé 2023 / 2022	
					Montant	%	Montant	%
Titre 1	Charges de personnel	1 221 405,87 €	1 451 656,17 €	1 278 481,60 €	-173 174,57 €	-11,9%	57 075,73 €	4,7%
Titre 2	Autres charges	375 909,33 €	421 863,89 €	500 097,88 €	78 233,99 €	18,5%	124 188,55 €	33,0%
TOTAL CHARGES DES TITRES 1 A 2		1 597 315,20 €	1 873 520,06 €	1 778 579,48 €	-94 940,58 €	-5,1%	181 264,28 €	11,3%

Evolution des charges par titres (en milliers d'euros)



Evolution des titres de charges en % du total des charges



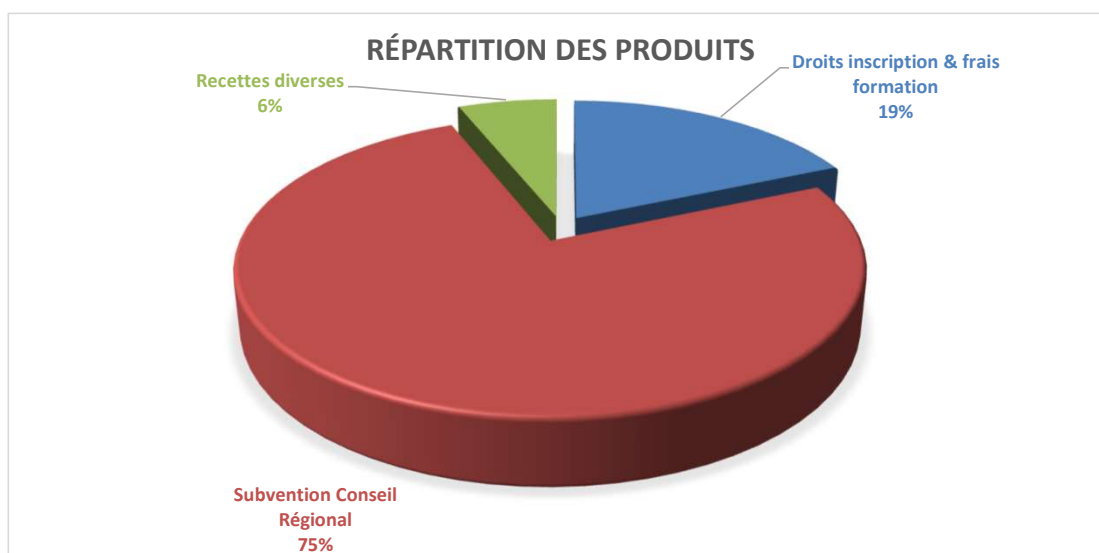
2.5.2 - Les produits du compte de résultat annexe "C"

Cpte	LIBELLE	EPRD Initial	D.M.	TOTAL EPRD	REALISE	% des produits
7061	Droits d'inscription des élèves	30 270,00 €		30 270,00 €	20 960,00 €	1,3%
7063	Remboursement des frais de formation	203 000,00 €		203 000,00 €	274 245,21 €	17,3%
7471	Subvention versée par le Conseil Régional	1 613 859,47 €		1 613 859,47 €	1 196 998,00 €	75,3%
Titre 1 : Produits relatifs à l'activité d'enseignement		1 847 129,47 €		1 847 129,47 €	1 492 203,21 €	93,9%
6419					1 500,00 €	0,1%
6489	Remboursement autres charges de personnel					
6492	Atténuation de charges portabilité CET				5 381,34 €	0,3%
7062	Frais d'inscription aux concours	3 960,00 €		3 960,00 €	3 120,00 €	0,2%
7068	Autres prestations de service					
7084	Mise à disposition de personnel					
7087	Remboursement frais par CRPP					
74741	FEH					
7483	Versement taxe d'apprentissage	8 000,00 €		8 000,00 €		
7488	Autres subventions				3 400,00 €	0,2%
7541	Formation professionnelle				15 600,00 €	1,0%
7548	Autres remboursements de frais					
7588	Autres produits divers de gestion				72,95 €	0,0%
771	Produits exceptionnels sur opération de gestion				14 890,00 €	0,9%
772	Produits sur exercices antérieurs				24 000,00 €	1,5%
777	Quote-part des subventions d'investissement	14 430,59 €		14 430,59 €	14 430,59 €	0,9%
78151						
78153	Reprise sur provision CET				14 419,61 €	0,9%
78174	Reprise sur provision CET				690,79 €	0,0%
Titre 2 : Autres produits		26 390,59 €		26 390,59 €	97 505,28 €	6,1%
TOTAL		1 873 520,06 €		1 873 520,06 €	1 589 708,49 €	

RECETTES

Les recettes comptabilisées correspondent à :

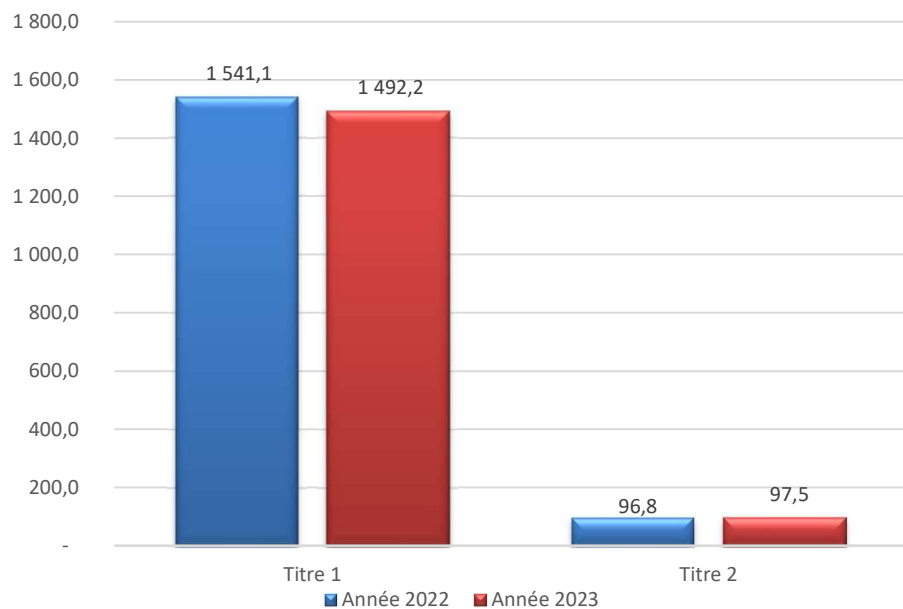
- Des droits d'inscription et des frais formation :	295 205,21 €
- La subvention du Conseil Régional :	1 196 998,00 €
- Des recettes diverses :	97 505,28 €
	<u>1 589 708,49 €</u>



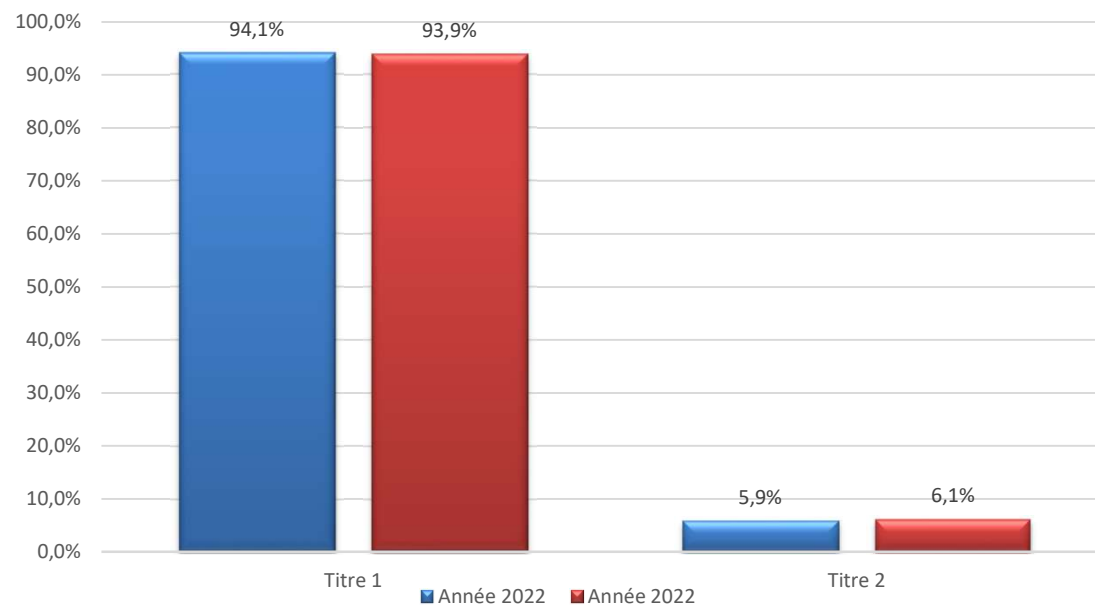
Le tableau ci-après compare les réalisations de l'exercice 2023 aux prévisions de l'EPRD, ainsi qu'aux réalisations de l'exercice 2022.

	INTITULE	Réalisé 2022	EPRD 2023	Réalisé 2023	Différentiel réalisé 2023 / EPRD 2023		Différentiel Réalisé 2023 / 2022	
					Montant	%	Montant	%
Titre 1	Produits relatifs à l'activité d'enseignement	1 541 134,92 €	1 847 129,47 €	1 492 203,21 €	-354 926,26 €	-19,2%	-48 931,71 €	-3,2%
Titre 2	Autres produits	96 804,50 €	26 390,59 €	97 505,28 €	71 114,69 €	269,5%	700,78 €	0,7%
TOTAL PRODUITS DES TITRES 1 A 2		1 637 939,42 €	1 873 520,06 €	1 589 708,49 €	-283 811,57 €	-15,1%	-48 230,93 €	-2,9%

Evolution des produits par titres (en milliers d'euros)



Evolution des titres de produits en % du total des produits



2.5.3 - Les résultats du budget annexe "C"

Le résultat de l'exercice 2023 pour le compte de résultat relatif à l'IFSI est excédentaire.

TOTAL des dépenses : 1 778 579,48 €
TOTAL des recettes : 1 589 708,49 €

RESULTAT : -188 870,99 €

L'affectation de résultat 2023 est présentée dans le tableau ci-dessous :

Résultat à affecter*	Compte 106865 : Réserve de compensation	Compte 1195 : Report à nouveau déficitaire IFSI
-148 246,77 €	-44 390,95 €	103 855,82 €

* Dont Report à nouveau

Le montant de la réserve de compensation est présenté dans le tableau ci-dessous.

	solde disponible	Reprise ou Affectation 2023	nouveau solde
Compte 106865 : Réserve de compensation	44 390,95 €	-44 390,95 €	<u>0,00 €</u>

Annexe :

Extraits du compte financier du CHICMT relatifs

au CRPA de l'IFSI

État A2.c	EXÉCUTION DE L'EPRD SITUATION SYNTHÉTIQUE DES PRÉVISIONS ET RÉALISATIONS
État B2.c	EXÉCUTION DE L'EPRD SITUATION DÉTAILLÉE DES PRÉVISIONS ET RÉALISATIONS
État C2.b	RÉSULTATS